

Envoyé en préfecture le 07/11/2024

Reçu en préfecture le 07/11/2024

Publié le

Berser
Levrault

ID : 066-216600494-20241023-RAPPORT2023-DE

RAPPORT 2023 D'ACTIVITES

Communauté de Communes du Vallespir

**DÉPOLLUTION
BERGES DU TECH**

**LE PROJET MAJEUR
DE CETTE ANNÉE 2023**



Le Rapport d'Activités est un document obligatoire que doit établir chaque année une intercommunalité. Tout au long de ce rapport, vous découvrirez les nombreuses actions menées quotidiennement par les services de la Communauté de Communes du Vallespir : de la collecte des déchets au développement durable, du développement économique à l'enfance jeunesse entre autre.

L'année 2023 a été marquée par des opérations majeures en faveur de l'environnement comme la dépollution des berges du Tech et la finalisation du mode de collecte. Le développement durable constitue l'épine dorsale du plan d'actions de la Communauté de Communes du Vallespir et sera un des socles du projet de territoire en cours de construction.

Sur le même principe, un partenariat exemplaire pour la réhabilitation de la friche de Sainte Marguerite entre la Communauté de Communes du Vallespir et l'entreprise Cap d'Ona a permis de démontrer qu'il est possible de mener un chantier d'envergure piloté par des valeurs éco responsables fortes.

Ce rapport d'activités vous détaille toutes les actions qui ont été menées par l'intercommunalité que ce soit en faveur de la proximité ou de la qualité de vie sur notre magnifique territoire.

Excellente lecture,

Michel Coste
Maire de Céret
Président de la Communauté de
Communes du Vallespir

SOMMAIRE

3	Le territoire du Vallespir
5	Les compétences de la Communauté de Communes
7	Les instances de décisions
9	Organigramme
11	Synthèse RSU
21	Finances
25	Développement économique
39	Gestion et Valorisation des Déchets
43	Urbanisme
45	Habitat
47	Développement durable
53	Voirie et travaux
59	Pôle petite enfance
65	Pôle enfance jeunesse
75	Commande publique
77	Maison France Service
79	Contrat local de santé
83	Système d'information géographique
85	École de musique intercommunale
87	Communication

LE TERRITOIRE DU VALLESPIR

L'ensemble du territoire se situe à l'extrême sud du département des Pyrénées-Orientales, dans la vallée du fleuve du Tech. Il est frontalier avec la Catalogne Sud, et en particulier avec la comarca catalane de l'Alt Empordà, dont il est relié par le principal réseau routier en direction de l'Espagne.

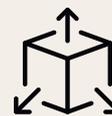
Le territoire est également en liaison avec le Haut-Vallespir, les Albères, les Aspres et la plaine du Roussillon.

Les 10 communes offrent leurs possibilités d'accueil, de loisirs et de vie : écoles, commerces, thermalisme, plans d'eau aménagés, circuits de randonnées et un patrimoine historique remarquable.



10

communes

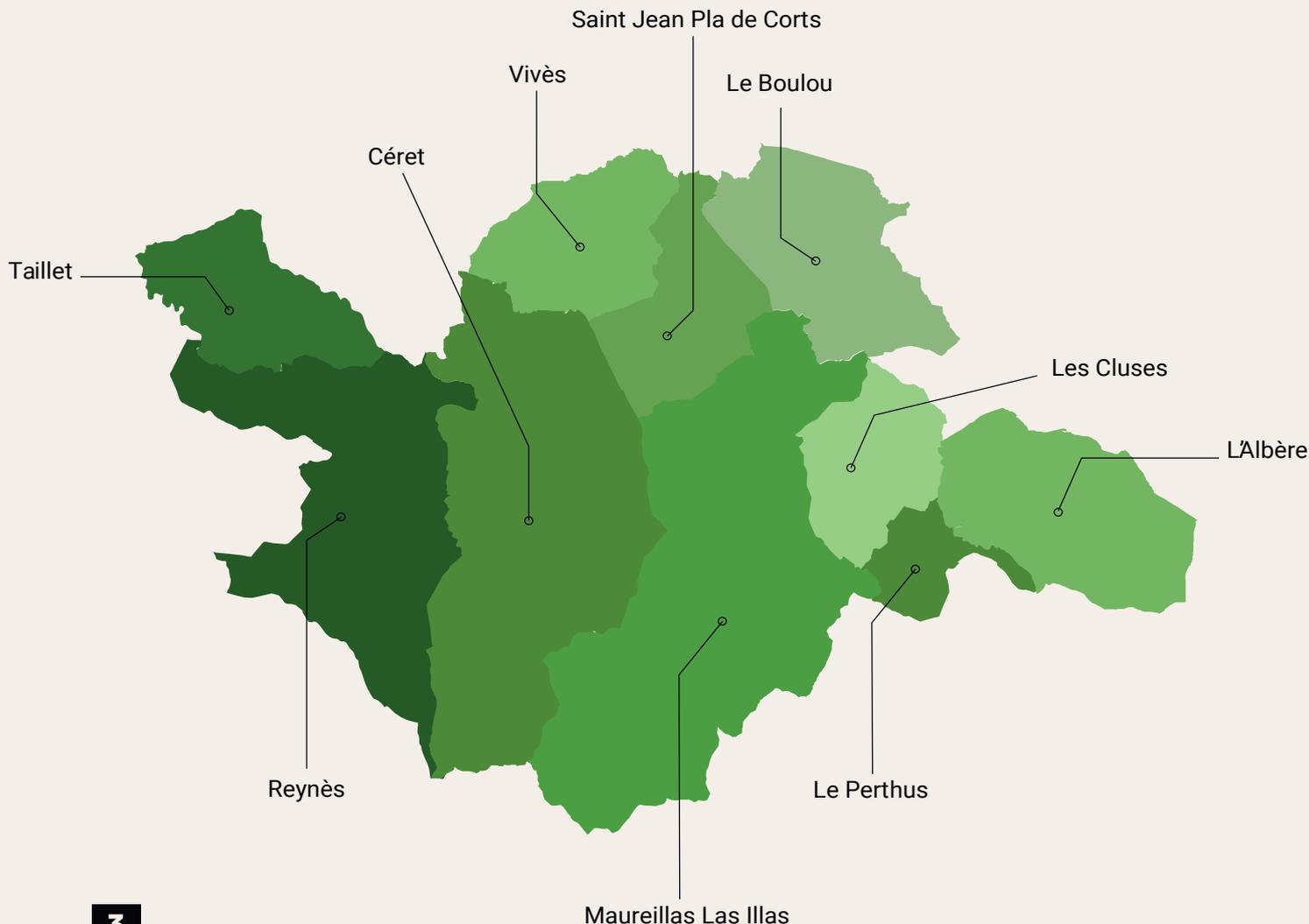


183,93 km²



20 376

habitants



Envoyé en préfecture le 07/11/2024

Reçu en préfecture le 07/11/2024

Publié le

Berser
Levrault

ID : 066-216600494-20241023-RAPPORT2023-DE



LES COMPÉTENCES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Envoyé en préfecture le 07/11/2024

Reçu en préfecture le 07/11/2024

Publié le

ID : 066-216600494-20241023-RAPPORT2023-DE



COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

• Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire :

- Maillage de voies piétonnes et cyclables entre les communes de la Communauté de communes du Vallespir.
- Participation au Pays Pyrénées Méditerranée.
- Aménagement rural d'intérêt communautaire.

• Actions de développement économique :

Dans les conditions prévues à l'article L. 4251 - 17 du code général des collectivités territoriales.

- Création, aménagement, entretien et gestion des zones d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire et aéroportuaire.
- Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaires. Sont d'intérêt communautaire les actions suivantes :
 - Actions participant à la redynamisation des commerces et services en centre-ville et celles encourageant le maintien ou l'installation d'activités commerciales sur l'ensemble du territoire.
 - Promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme.

• Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

Dans les conditions prévues à l'article L. 211-7 du code de l'environnement.

• Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage

• Collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés.

COMPÉTENCES OPTIONNELLES

• Politique du logement et du cadre de vie

- Politique du logement social d'intérêt communautaire et actions d'intérêt communautaires en faveur du logement des personnes défavorisées. Opération programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)
 - Les logements sociaux du presbytère de Reynès et la Forge de Reynès.
 - Étude pour implantation de logements sociaux au sein de la Communauté de communes du Vallespir.
 - Gestion du système de téléassistance des personnes âgées sur le territoire de la communauté.

• Création, aménagement et entretien de la voirie :

- Sont de l'intérêt communautaire :
 - Les voies reliant directement les zones d'activités aux voies d'accès à l'autoroute et les chemins départementaux
 - Les voies départementales en traversée d'agglomération et leurs dépendances.

• Actions sociales d'intérêt communautaire :

- Actions communautaires en matière de petite enfance et enfance jeunesse locale (à l'exclusion des garderies municipales). Sont d'intérêt communautaire les actions définies ci-dessous :
- Fonctionnement des crèches avec un plan d'actions comprenant la rationalisation.
 - Création d'un relais petite enfance (RPE) multi-sites.
 - Création d'un poste de coordonnateur petite enfance à mi-temps.
 - Création, gestion aménagement et entretien de l'ensemble des équipements publics affectés aux accueils de loisirs sans hébergement pour les jeunes (à l'exclusion des garderies municipales)

• Création et gestion de maisons de services au public et définitions des obligations de service au public y afférentes

En application de l'article 27-2 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leur relations avec les administrations.



COMPÉTENCES FACULTATIVES

Envoyé en préfecture le 07/11/2024

Reçu en préfecture le 07/11/2024

Publié le



ID : 066-216600494-20241023-RAPPORT2023-DE

- ***Fourrière animale***

- ***Constructions, entretien et fonctionnement des équipements culturels et sportifs suivants :***

- Piscine couverte intercommunale

- Création d'une maison de l'Eau et de la Méditerranée à Le Boulou, entretien et fonctionnement confiés à la commune.

- Création d'un espace muséal : la gestion de cet espace est assurée par le CIMP

- Création d'une salle de spectacle à Céret, entretien et fonctionnement confiés à la commune.

- ***Actions communautaires de sauvegarde et renforcement de l'identité du territoire :***

- Enseignement instrumental individuel et formation musicale collective

- Mise en place de manifestations culturelles communautaires organisées par la Communauté de Communes.

- Adhésion et participation au Pays d'Art et d'Histoire transfrontalier des vallées catalanes du Tech et du Ter.

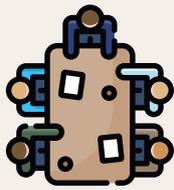
- ***Grand cycle de l'eau hors GEMAPI***

(item 12° de l'article L.211-7 du code de l'environnement)

- ***Instruction des autorisations d'urbanisme***

- ***Prestation de service et coopération locale***

- ***Contrat local de santé***



17

bureaux



11

conseils
communautaires



230

délibérations

LES INSTANCES DE DÉCISIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Suite aux élections municipales de 2020, le conseil communautaire se compose de 35 membres et de 5 suppléants, répartis comme suit :

COMMUNES	POPULATION	REPRÉSENTANTS
CÉRET	7 648	12
L'ALBÈRE	66	1 + 1 supp.
LE BOULOU	5 321	9
LES CLUSES	233	1 + 1 supp.
LE PERTHUS	560	1 + 1 supp.
MAUREILLAS LAS ILLAS	2 762	4
REYNÈS	1 244	2
SAINTE JEAN PLA DE CORTS	2 258	3
TAILLET	105	1 + 1 supp.
VIVÈS	173	1 + 1 supp.
TOTAL	20 370	35 + 5 supp.

Le Conseil Communautaire est présidé par Mr Michel Coste, Maire de Céret.

Le bureau se compose de **10 membres** : le Président et 9 Vice-Présidents qui ont été élus par le conseil communautaire conformément aux dispositions de l'article L 5211.10 du CGCT.

Ce sont des instances communales et intercommunales composées d'élus locaux qui ont élaboré les projets en amont des bureaux et conseils communautaires.

Développement économique et tourisme

Vice Président M. François Comes, Maire de Le Boulou.

Enfance jeunesse

Vice Président M. Jean Vila, Maire de Maureillas Las Illas.

Transition énergétique

Vice Président M. Guy Gatounes, Maire de Reynès.

Gestion et valorisation des déchets

Vice Président M. Robert Garrabé, Maire de St Jean Pla de Corts.

Voirie, travaux

Vice Président M. Jacques Arnaudies, Maire de Vivès.

Agriculture, forêt et liège

Vice Président M. Alain Raymond, Maire de Taillet.

Habitat - accès services publics - santé

Vice Président M. Thierry Thadée, Maire de Le Perthus.

Mobilité et tourisme vert

Vice Président M. Marc de Besombes Singla, Maire de

Aménagement du territoire et GEMAPI

Vice Président M. Alexandre Puignau, Maire de Les Cluses.





Pôle Ressource (11,10 ETP)



Président
Vice-Président

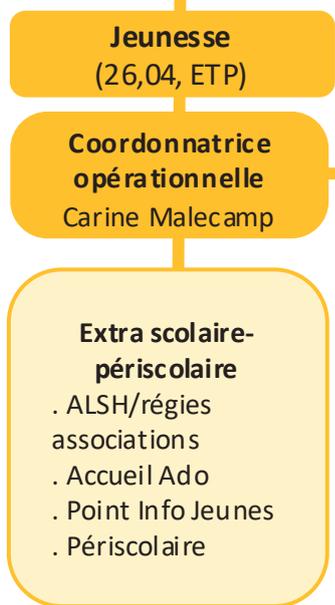
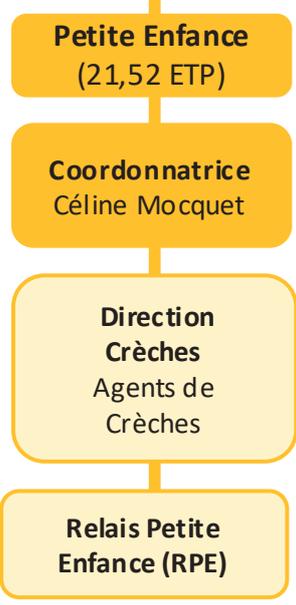
Directrice Générale
Fanny For...

Directrice Générale Adjointe/Directrice Ressources Humaines
Martine Ju...

ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE (48,56 agents ETP)

POLE COHESION SOCIALE

Directrice : Martine Justafré - DGA

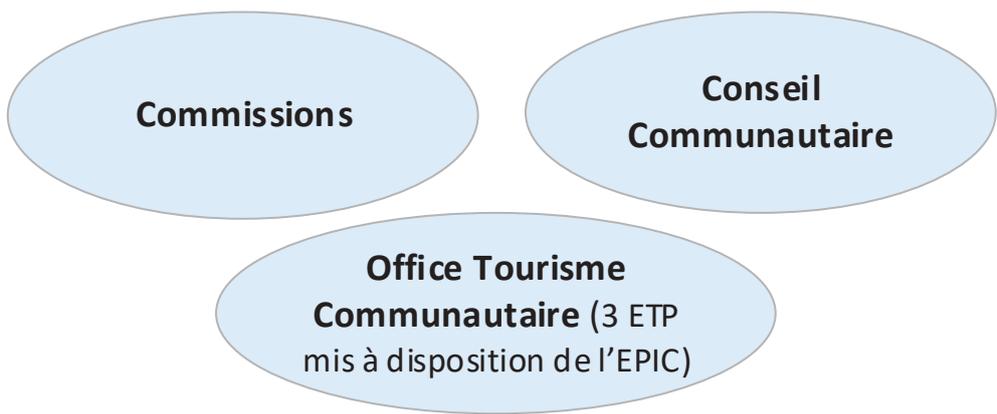


Services de la CCV – 2023



Gouvernance

Président
 Présidents

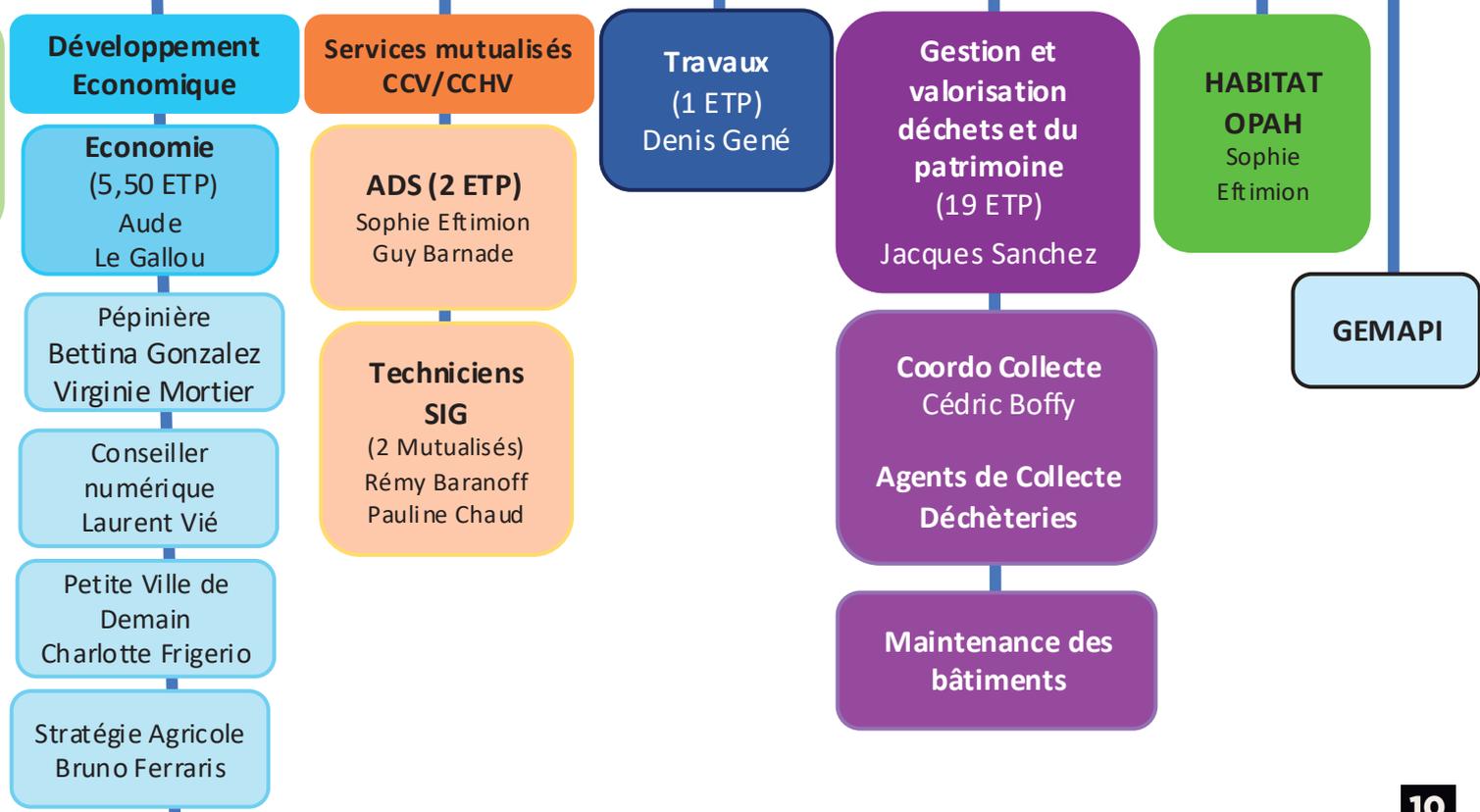


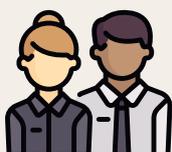
Directrice des Services
 Territoriale

Directrice Générale
 Coordinatrice des
 Services Humaines
 et Administratifs

AMENAGEMENT ET EQUIPEMENT DU TERRITOIRE (30,5 agents ETP)

Directrice Générale des Services : Fanny Fontaine





126

agents employés par la collectivité au 31 décembre 2023

49

Fonctionnaires

12,5 jours

taux d'absentéisme pour motif médical compressible

2

Accidents de travail

4 541 644€

charges de personnel

SYNTHÈSE DU RAPPORT SOCIAL UNIQUE 2023

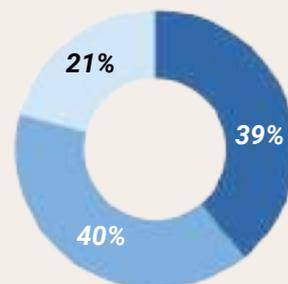
Cette synthèse du Rapport sur l'État de la Collectivité reprend les principaux indicateurs du Rapport Social Unique au 31 décembre 2023. Elle a été réalisée via l'application www.bs.donnees-sociales des Centres de Gestion par extraction des données 2023 transmises en 2024 par la collectivité au Centre de Gestion des Pyrénées-Orientales.

EFFECTIFS

126 agents employés par la collectivité au 31 décembre 2023

- > 49 fonctionnaires
- > 51 contractuels permanents
- > 26 contractuels non permanents

■ fonctionnaires
■ contractuels permanents
■ contractuels non permanents



Nombre d'emploi aidés

2 | 2%
Part des emplois aidés (tous emplois)

Taux de féminisation (emplois permanents)

72%

Nombre de CDI

15 | 29%
Part des CDI (tous contrats)

Nombre d'emploi saisonnier ou accroissement

16 | 13%
Part des saisonniers (tous contrats)

CARACTÉRISTIQUES DES AGENTS PERMANENTS

Envoyé en préfecture le 07/11/2024

Reçu en préfecture le 07/11/2024

Publié le

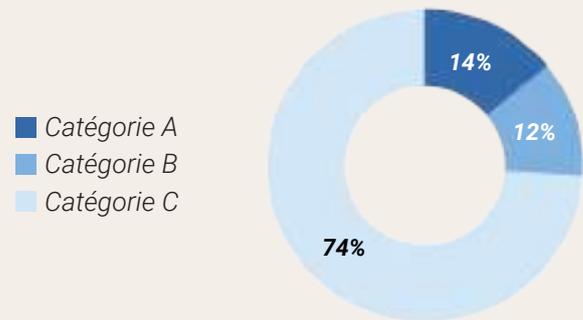
ID : 066-216600494-20241023-RAPPORT2023-DE



Répartition par filière et par statut

FILIÈRE	TITULAIRE	CONTRACTUEL	ENSEMBLE
Administrative	31%	6%	18%
Technique	37%	18%	23%
Sportive	2%		1%
Sociale	12%	31%	22%
Médico-sociale	0%		3%
Animation	12%	53%	33%

Répartition des agents par catégorie

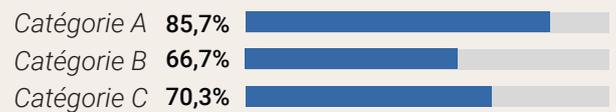


Taux de féminisation par statut

(emplois permanents)



Taux de féminisation par catégorie

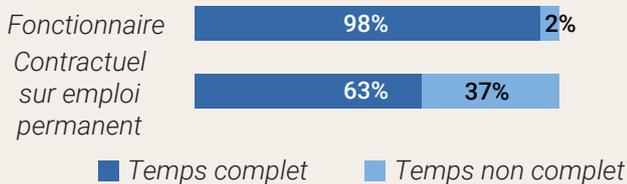


Les principaux cadres d'emplois

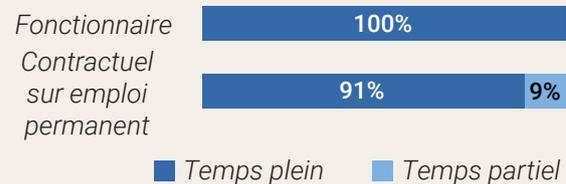
CADRES D'EMPLOI	% D'AGENTS
Adjointes territoriales d'animation	30%
Agents sociaux	14%
Adjointes techniques	14%
Adjointes administratifs	10%
Éducatrices jeunes enfants	8%

TEMPS DE TRAVAIL DES AGENTS PERMANENTS

Répartition des agents à temps complet ou non complet



Répartition des agents à temps plein ou à temps partiel



Les filières les plus concernées par le temps non complet

FILIÈRE	FONCTIONNAIRE	FILIÈRE	CONTRACTUEL
Médico-sociale	33%	Animation	59%
		Technique	20%
		Sociale	13%

Part des agents permanents à temps partiel selon le genre



PYRAMIDE DES ÂGES

En moyenne, les agents de la collectivité ont 42 ans

Envoyé en préfecture le 07/11/2024

Reçu en préfecture le 07/11/2024

Publié le

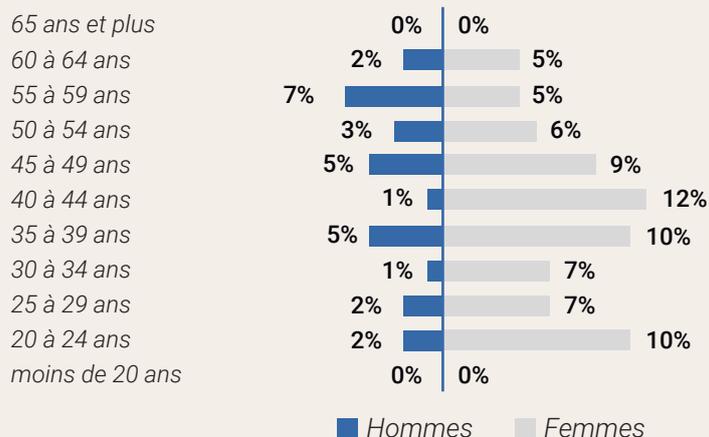
Berger
Levrault

ID : 066-216600494-20241023-RAPPORT2023-DE

Âge moyen des agents permanents

Fonctionnaires	46,6
Contractuels sur emploi permanent	38,1
Emplois permanents	42,3

Pyramide des âges

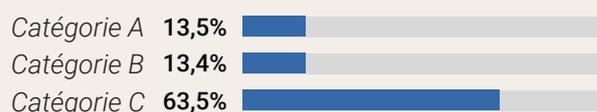


ÉQUIVALENT TEMPS PLEIN RÉMUNÉRÉ

102,5 agents en Équivalent Temps Plein Rémunéré (ETPR) sur l'année

- > 47,6 fonctionnaires
- > 42,7 contractuels sur emplois permanents
- > 12,2 contractuels sur emplois non permanents

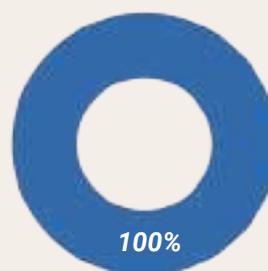
Répartition des ETPR permanents par catégorie



POSITION PARTICULIÈRES

2,9% des agents permanents sont en position statutaire particulière

- Agents détachés dans une autre structure
- Agents détachés dans la collectivité
- Agents mis à disposition dans une autre structure
- Agents mis à disposition dans la collectivité



MOUVEMENTS

Évolution des effectifs permanents



*effectif théorique d'agents permanents représentés et rémunérés

12 départs



Envoyé en préfecture le 07/11/2024

Reçu en préfecture le 07/11/2024

Publié le

ID : 066-216600494-20241023-RAPPORT2023-DE



principaux motifs

Fin de contrat (ne pas inclure les agents contractuels mis en stage dans l'année)	75%
Congé parental	8%
Démission	8%
Mise en disponibilité sur demande	8%

principaux motifs

Article 3 hors remplaçants, retours ou réintégrations	65%
Remplaçants	25%
Recrutement direct - Agent déjà présent en tant que contractuel non permanent	5%
Réintégration d'agents non rémunérés pendant la période d'absence - autres cas	5%

ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE

Part des agents avec avancement d'échelon

46,9%

Part des agents avec avancement de grade

8,2%

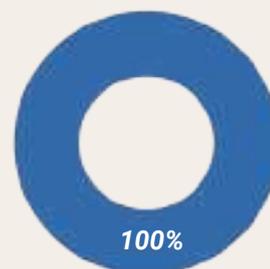
Part des agents avec promotion interne

0%

> Des indemnités de fin de contrat ont été versées par la collectivité

> Une procédure de rupture conventionnelle a été initiée au sein de la collectivité

■ Procédure initiée par un agent



SANCTIONS DISCIPLINAIRES

0 sanction disciplinaire prononcée dans l'année

Nombre de sanctions prononcées concernant les fonctionnaires

	Femmes	Hommes
Sanctions 1er groupe	0	0
Sanctions 2ème groupe	0	0
Sanctions 3ème groupe	0	0
Sanctions 4ème groupe	0	0

> Aucune sanction prononcée à l'encontre de fonctionnaires stagiaires

> Aucune sanction prononcée à l'encontre de contractuels

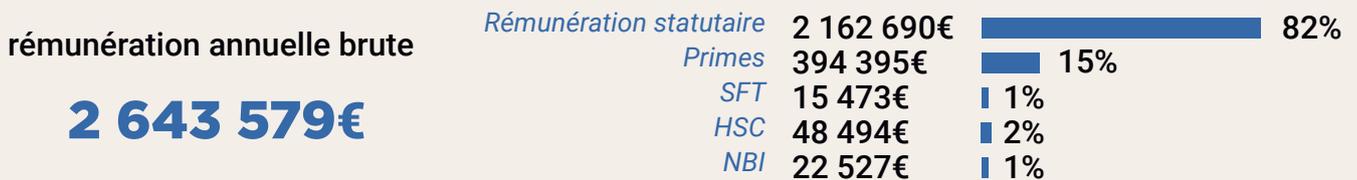
BUDGET ET RÉMUNÉRATION

> Les charges de personnel représentent 30% des dépenses de fonctionnement



*montant global

Répartition de la rémunération annuelle brute des emplois permanents



Rémunération moyenne par équivalent temps plein rémunéré des agents permanents

	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C	
	Titulaire	Contractuel	Titulaire	Contractuel	Titulaire	Contractuel
Administrative	58 083 €	s	35 083 €	33 851 €	27 140 €	s
Animation	-	-	s	26 610 €	26 622 €	24 647 €
Culturelle	-	-	-	-	-	-
Incendie secours	-	-	-	-	-	-
Médico-sociale	s	-	s	s	-	-
Médico-technique	-	-	-	-	-	-
Police municipale	-	-	-	-	-	-
Sociale	30 271 €	29 194 €	-	-	24 457 €	25 601 €
Sportive	-	-	s	-	-	-
Technique	s	-	36 195 €	-	29 574 €	29 248 €
Moyenne toute filière	42 770 €	31 402 €	33 294 €	29 846 €	28 045 €	25 333 €

s : secret statistique appliqué en dessous de 2 ETPR

> La part du régime indemnitaire sur les rémunérations annuelles brutes pour l'ensemble des agents permanents est de **14,92 %**

Part du régime indemnitaire sur les rémunérations

Fonctionnaire	17,08%
Contractuels sur emploi permanent	12,03%
Emploi permanent	14,92%

- > Le RIFSEEP a été mis en place pour les fonctionnaires et pour les contractuels ainsi que le CIA
- > Les primes sont maintenues en cas de congé de maladie ordinaire
- > 2 992,00 heures supplémentaires ou complémentaires réalisées et rémunérées
- > La collectivité a adhéré au régime général d'assurance chômage pour l'assurance chômage de ses agents
- > Un allocataire a bénéficié de l'indemnisation du chômage (ancien fonctionnaire)

IFSE et CIA selon la catégorie et le genre

Montant annuel moyen par ETPR	Fonctionnaires						Contractuels sur emploi permanents					
	Femmes			Hommes			Femmes			Hommes		
	IFSE	CIA	Part CIA	IFSE	CIA	Part CIA	IFSE	CIA	Part CIA	IFSE	CIA	Part CIA
Catégorie A	8 922 €	580 €	6%	s	s		3 127 €	546 €	15%	s	s	
Catégorie B	5 645 €	642 €	10%	7 045 €	538 €	7%	4 194 €	332 €	7%	s	s	
Catégorie C	2 950 €	547 €	16%	2 997 €	619 €	17%	2 049 €	581 €	22%	3 669 €	567 €	13%

s : secret statistique appliqué en dessous de 2 ETPR

ABSENCES

> En moyenne, **12,5 jours** d'absence pour tout motif médical « compressible » par fonctionnaire

> En moyenne, **12,1 jours** d'absence pour tout motif médical « compressible » par agent contractuel permanent

	FONCTIONNAIRES	CONTRACTUELS PERMANENTS	ENSEMBLE AGENTS PERMANENTS	CONTRACTUELS NON PERMANENTS
Taux d'absentéisme "compressible"*	3,42%	3,32%	3,37%	2,08%
Taux d'absentéisme médical**	6,38%	3,32%	4,82%	2,08%
Taux d'absentéisme global***	7,34%	3,69%	5,48%	3,71%

* maladies ordinaires et accidents de travail Taux d'absentéisme : nombre de jours d'absence / (nombre total d'agents x 365)

** toutes absences pour motif médical

*** toutes absences y compris maternité, paternité et autre

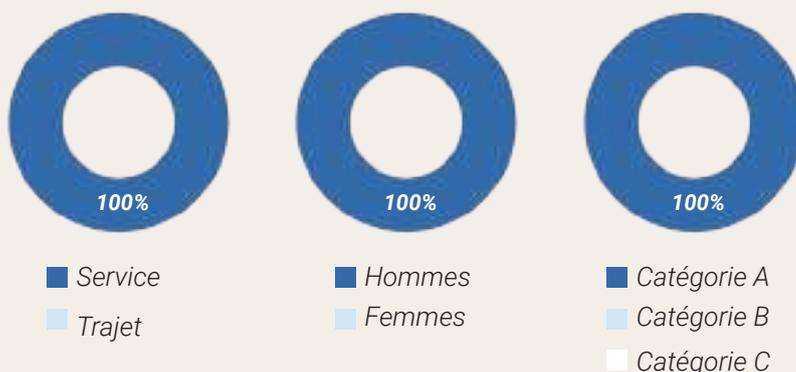
> 38,1 % des agents ont eu au moins un jour de carence prélevé dans l'année

ACCIDENTS DU TRAVAIL

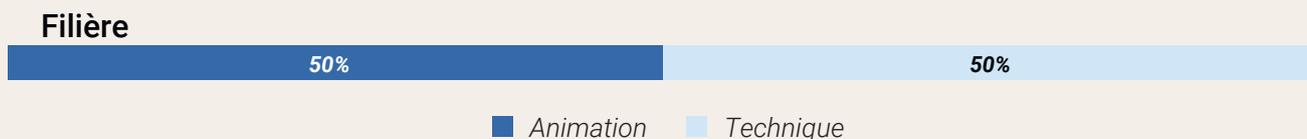
> 2 accidents du travail déclarés

2 accidents du travail pour 100 agents permanents

20 jours en moyenne d'absence consécutifs par accident



> 50% des accidents du travail concernent la filière Animation



HANDICAP

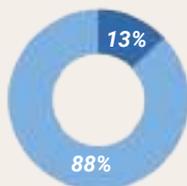
Seules les collectivités de plus de 20 agents équivalent temps plein sont soumises à l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés à hauteur de 6 % des effectifs

Nombre de BOETH sur emploi permanent

8 | 8%
Part des BOETH sur emploi permanent

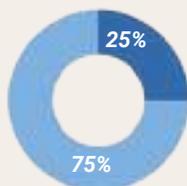
Genre

- Femmes
- Hommes



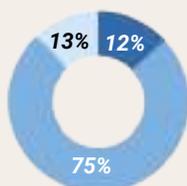
Statut

- Contractuel permanent
- Titulaire



Catégorie

- Catégorie A
- Catégorie B
- Catégorie C

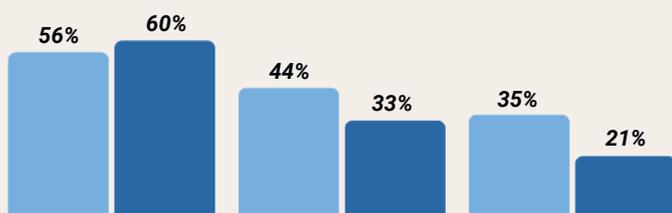


FORMATION

> 33% des agents permanents ont suivi une formation d'au moins un jour

Femmes 34,7% Hommes 28,6%

Pourcentage d'agents par catégorie et par statut ayant bénéficié d'au moins un jour de formation



> Le budget consacré à la formation est de **53 953€**

Répartition des dépenses par organisme

CNFPT au titre de la cotisation	47,5%
Autres organismes	42,5%
Formation des apprentis	0,0%
Frais de déplacement	7,6%
CNFPT au-delà de la cotisation	2,3%

> 2 agents affectés à la prévention

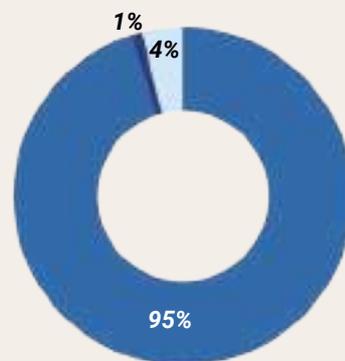
Dépenses en matières de prévention : **4260€**



- Formation et habilitations
- Dépenses pour l'amélioration des conditions de travail

Existence d'un document unique (DUERP)	✓
Existence d'un plan de prévention des risques psychosociaux	en cours
Existence d'une démarche de prévention des TMS	en cours
Existence d'une démarche de prévention des risques cancérogènes (CMR)	✗
Existence d'un registre de santé et de sécurité au travail	✓
Adhésion à un contrat d'assurance pour la gestion du risque maladie	✗

Répartition selon le type de formation



- Formation d'intégration
- Préparation aux concours et examens
- Formation de professionnalisation
- Formation personnelle : 0%
- Formation de perfectionnement : 0%

> Nombre moyen de jours de formation par agent permanent **1,1 jour**

Répartition des jours de formation par organisme

CNFPT cotisation obligatoire	54%
Autres organismes	46%
Collectivité	0,0%
CNFPT au-delà de la cotisation	0,0%

> Il existe un accord collectif sur la protection sociale complémentaire au sein de la collectivité

	Santé	Prévoyance
Montant annuel moyen par bénéficiaire	-	264€
Nombre de bénéficiaires	-	44

L'action sociale

Prestations servies directement par la collectivité	✗
Prestations servies par l'intermédiaire d'un centre de gestion	✗
Prestations servies par l'intermédiaire d'une association nationale	✗
Prestations servies par l'intermédiaire d'un organisme à but non lucratif ou d'une association locale	✓

RELATIONS SOCIALES

> La collectivité a été concernée par des grèves

Sur mot d'ordre national	100%
Sur mot d'ordre uniquement local	0%
Non précisé, autres	0%

Nombre de réunions des instances

CST	
CAP	4
CCP	0

> La collectivité n'a pas engagé de négociations collectives

0

ÉVOLUTIONS ET DÉCISIONS MARQUANTE DU PÔLE RH

Création fusion OTI Vallespir Tourisme

A compter du 1er janvier 2023 l'OTI intercommunal et l'OT de Le Boulou ont fusionné pour créer l'Office de Tourisme intercommunal du Vallespir sous la forme d'un Etablissement public industriel et commercial avec pour conséquence RH la mise à disposition auprès de ce nouvel établissement des agents territoriaux qui exerçaient au 31/12/2022 dans le service du tourisme intercommunal. 3 agents sous la direction de M. Frédéric PERRAUD, le directeur, qui quittera ses fonctions le 1er août 2023, à cette date, Gisèle FERRES son adjointe prendra la direction par intérim de l'EPIC dans l'attente du recrutement d'une nouvelle directrice au 1/01/2024.

Réorganisation du pôle Gestion et Valorisation des Déchets

Modification du règlement intérieur à compter du 1er juillet 2023 :

3 services sont identifiés et organisés pour répondre à chaque besoin spécialisé, la gestion des déchetteries est reprise en régie au 1/7/2023 avec intégration de 3 agents.

• **Organisation du service de la collecte des déchets des particuliers en collecte par apport volontaire et véhicule robotisé** : nouveau

cycle de travail expérimental sur 5 jours avec variation durée hebdomadaire suivant saisonnalité.

• **Organisation du service de collecte des professionnels assujettis à la redevance spéciale** : cycle de travail inchangé. 5/7 de travail samedi compris repos le mercredi avec variation durée hebdomadaire suivant saisonnalité.

• **Organisation de la reprise de la gestion des déchetteries de Le Boulou et de Céret** : nouveau cycle de travail : fermeture service le dimanche et jours fériés. Cycle sur 4 jours samedi compris.

• **Création du régime des astreintes pour le service de la collecte des déchets** : donne la possibilité d'intervenir en dehors de la collecte organisée pour répondre à des besoins ponctuels lors de grandes manifestations organisées par les communes membres sur le territoire et répondre à des situations où l'accumulation des déchets qui peut compromettre la salubrité publique

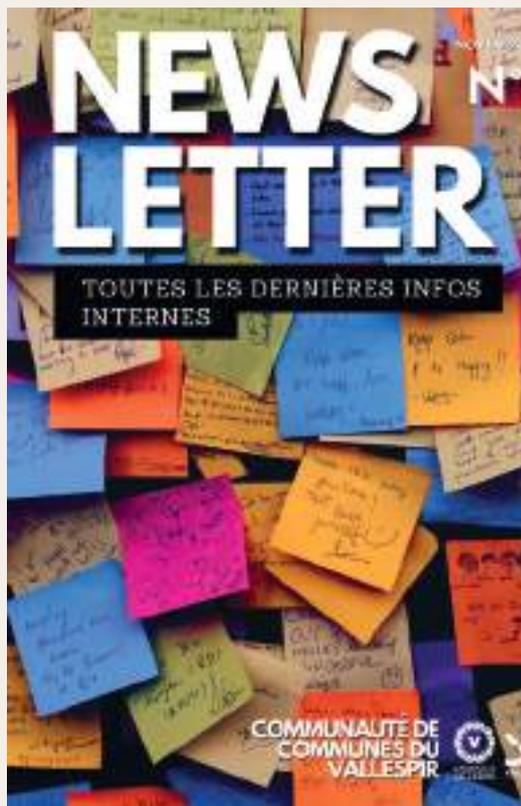
La nouvelle organisation du Pôle GVD a débuté en été 2023, le pic saisonnier a été traversé sans aucun problème majeur tant au niveau des déchetteries que de la collecte.

Nouvel organigramme du pôle cohésion sociale

Pour répondre aux besoins du service enfance jeunesse, réorganisation du Pôle Cohésion Sociale à compter du 01/01/2023.

Mise en place d'une newsletter RH

Outil de communication interne :
- édition N°1 – Août 2023
- édition N°2 – Novembre 2023



Mise en place du télétravail en septembre 2023

Envoyé en préfecture le 07/11/2024

Reçu en préfecture le 07/11/2024

Publié le

ID : 066-216600494-20241023-RAPPORT2023-DE



Suite à la délibération du 22 mai 2023 : mise en place du télétravail à titre expérimental à compter du 1/09/2023 pour un an – approbation des chartes informatiques et du télétravail valant règlement du télétravail. Instauration de l'allocation forfaitaire télétravail.

Questionnaire sur les risques psychosociaux

Mise en place d'un questionnaire permettant l'évaluation des RPS pour mise à jour du document unique des risques et élaboration d'un plan d'action de prévention dans la collectivité pour ses risques particuliers. Le questionnaire a été diffusé dans la newsletter du mois de novembre 2023

PERSPECTIVES 2024

- Mise en place de l'indemnité garantie de pouvoir d'achat dans la FPT (décret paru le 31/10/2023)
- Révision du régime indemnitaire – RIFSEEP – part IFSE liée à la fonction, sujétion et expérience professionnelle – révision des groupes de fonctions et revalorisation
- Évaluation des nouveaux rythmes de travail du Pôle Gestion et Valorisation des Déchets
- Évaluation du télétravail

Envoyé en préfecture le 07/11/2024

Reçu en préfecture le 07/11/2024

Publié le

ID : 066-216600494-20241023-RAPPORT2023-DE

Berser
Levrault





2,1M €

de capacité
d'autofinancement
brute



4,4 années

de capacité de
désendettement
(seuil d'alerte : 10-
12 ans)



0

augmentation des
taux d'impôts

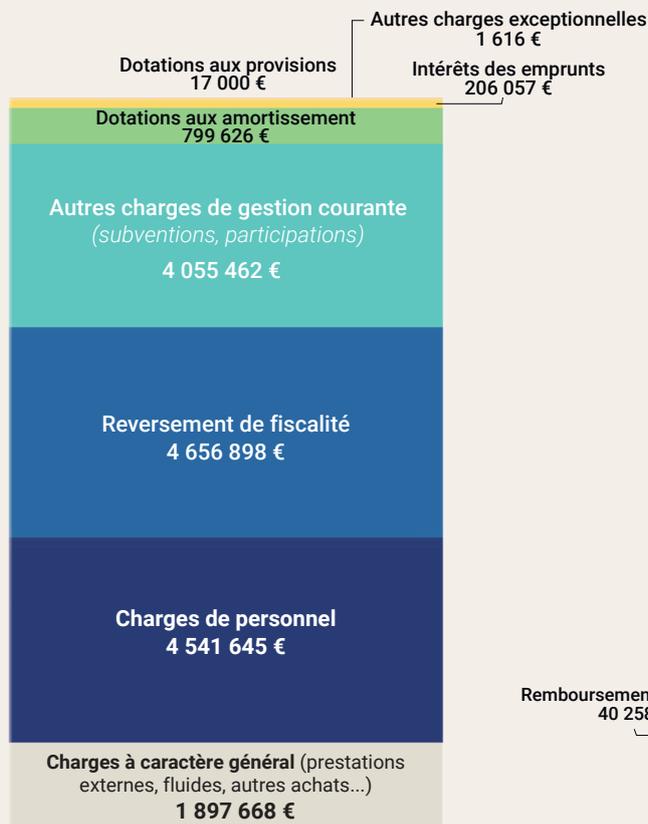
FINANCES - COMPTABILITÉ

Le service Finances – Comptabilité réalise, en lien avec les autres services de la collectivité, les 7 budgets de l'année qui seront proposés et soumis au vote du Conseil Communautaire.

Pour chacun des budgets, on distingue les opérations de fonctionnement (qui permettent le bon fonctionnement des services intercommunaux) des opérations d'investissement (qui modifient la valeur du patrimoine de la collectivité). Ces budgets doivent être équilibrés en dépenses et en recettes. Le service Finances – Comptabilité assure ensuite le règlement des factures et le versement des subventions, dans le respect des crédits votés et des procédures d'engagement en place, ainsi que l'encaissement des recettes générées notamment par les prestations de services offertes aux usagers (crèche, périscolaire, collecte des déchets auprès des professionnels, etc).

Fonctionnement 2023

En fonctionnement, le résultat comptable 2023 du budget principal s'établit à + 2 523 k€, et permet de dégager une capacité d'autofinancement (CAF) brute de 2 145 k€, soit 6% de mieux qu'en 2022. Ces bons résultats sont en partie dus aux optimisations réalisées au sein du service Gestion et Valorisation des Déchets et aux investissements engagés pour la collecte de proximité. La CAF brute est essentielle car elle permet à la collectivité de rembourser le capital des emprunts qu'elle a souscrit, et de financer ses investissements présents et futurs ; elle est dès lors suivie avec vigilance par le service Finances – Comptabilité.



Dépenses de fonctionnement
16 175 971 €



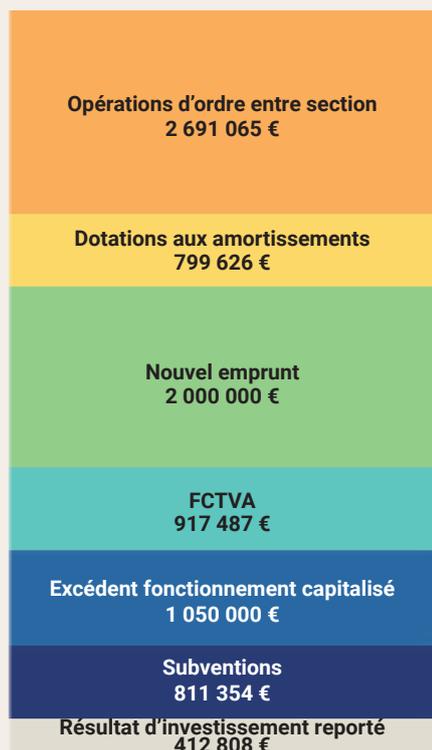
Recettes de fonctionnement
18 698 791 €

Investissement 2023

En investissement, le résultat comptable 2023 du budget principal s'établit à - 379 k€, déficit couvert par l'autofinancement dégagé en fonctionnement. Les dépenses d'équipement s'élèvent à 4,8 m€, sont représentées à 80% par la restauration des berges du Tech et la fin du déploiement du nouveau mode de collecte des déchets, et ont nécessité la mobilisation d'un emprunt de 2,0 m€. Les subventions d'équipements versées aux communes sous forme de fonds de concours représentent quant à elles 772 k€ sur l'exercice.



Dépenses d'investissement
9 060 856 €



Recettes d'investissement
8 682 340 €

Budget annexes

Envoyé en préfecture le 07/11/2024

Reçu en préfecture le 07/11/2024

Publié le



ID : 066-216600494-20241023-RAPPORT2023-DE

La Communauté des Communes dispose donc d'un budget principal, mais également de 6 budgets annexes. Parmi eux, trois concernent les zones d'activités économiques de Céret et du Boulou, un est dédié à l'Office de tourisme du Vallespir et un autre à la Pépinière d'entreprises Vall'up. Le dernier, consacré à la réhabilitation de la friche Sainte Marguerite à Céret, a enregistré 2 227 k€ de dépenses sur le seul exercice 2023, et commencera à encaisser les loyers de l'entreprise Cap d'Ona à partir de 2024.

PERSPECTIVES 2024

- Présentation, lors du Débat d'Orientations Budgétaires, du plan d'investissement pour les 8 années à venir en cohérence avec le Projet de Territoire et la capacité d'autofinancement prévisionnelle de la collectivité.
- Objectif « 0 emprunt » pour se donner toutes les capacités de répondre aux enjeux du Projet de Territoire du prochain mandat
- Réalisation avec les communes d'un pacte financier et fiscal, pour revisiter les flux financiers existants avec l'intercommunalité, et renforcer leur pertinence eu égard à la situation financière de chaque acteur.

Envoyé en préfecture le 07/11/2024

Reçu en préfecture le 07/11/2024

Publié le



ID : 066-216600494-20241023-RAPPORT2023-DE



..	..	11 701
813		25
20		379
..		..



9

porteurs de projet
accompagnés à
Vall-Up



21

entreprises
soutenues par le
programme LEADER
pour un montant
total de 170 000€



2

rencontres inter-
entreprises ayant
réuni au total plus
de 150 personnes
représentant des
entreprises et des
partenaires de la CCV

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Le Service Développement Economique, aujourd'hui connu sous le nom de « Vall-Up » est le service œuvrant à l'aide à l'implantation et au développement des entreprises sur le territoire. Elle compte 6 agents : une responsable du service, une chargée d'accueil et référente entreprises, un conseiller numérique aux entreprises, un chargé de mission agriculture et forêt, une animatrice de la pépinière d'entreprises et une cheffe de projet « Petites Villes de Demain ».

LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2023

- Vall-Up Week-End ayant conduit à l'intégration de 6 nouveaux porteurs de projet dans la pépinière
- 2 nouveaux partenariats signés : UPVD et CC du Haut Vallespir
- 1ère édition du concours « Les Trophées de l'Economie », remporté par l'entreprise Ecco des Bois
- Création d'un club ferroviaire réunissant les 5 entreprises ferroviaires du Boulou
- Lancement du club d'entreprises du Vallespir
- Signature de la convention-cadre Petites Villes de Demain du Vallespir, valant "Opération de Revitalisation de Territoire" pour les communes de Céret et du Boulou.

Les élus de la commission

- 11 réunions de la Commission Développement Économique
- 2 journées de visite des entreprises du territoire
- Visites des entreprises récemment implantées dans le Parc d'Activités Économique En Cavallès

Aides aux entreprises

- Instauration d'une aide exceptionnelle pour les artisans boulangers dans le cadre de la crise énergétique via le dispositif régional.
- Il n'y a pas eu d'aides LEADER ni d'aides exceptionnelles pour les artisans boulangers octroyées en 2023.
- Les repreneurs de la boulangerie, suite à la liquidation judiciaire de la boulangerie pâtisserie MORLET, ont bénéficié d'une exonération de 3 mois de loyer (novembre 2023 à janvier 2024) pour un montant total de 2 661€ TTC afin de consolider le démarrage de l'activité impactée financièrement par des travaux imprévus découlant de l'état de vétusté du matériel et des locaux qui n'avaient pu être descellés dans le cadre de la transmission.

Programme LEADER : bilan des entreprises aidées par le programme LEADER 2014-2022 cofinancé par la CCV

Le programme Leader 2014- 2022 qui avait pour thématique principale la « Dynamisation de l'économie locale » a permis sur les 6 années du programme de soutenir financièrement 21 entreprises sur le territoire de la CCV portant des projets de création ou développement d'activité en faveur de la dynamisation de l'économie locale. Le montant total d'aides pour ces 21 entreprises s'élève à 170 000€, dont 135 000€ de LEADER et 35 000€ de la CCV, pour un montant d'investissement sur le territoire de la CCV par ces entreprises de 286 000€ et la création de 26 emplois. Le nouveau programme LEADER en cours de définition permettra de continuer à dynamiser l'économie locale par le financement de projets vertueux tournés vers la durabilité. Pour illustrer le levier économique que représente ces aides, le projet d'Etienne ARNAUDIES de remise en culture d'une parcelle en friche agricole à Reynès pour y développer une exploitation de production locale de sapins de Noël. Autre exemple de l'impact de ce programme, l'entreprise de Maurin CAROD qui a bénéficié de la dernière aide du programme pour développer un « CAFÉ CÉRET » disponible à la vente dans sa boutique de torréfaction récemment ouverte dans le centre de Céret. Grâce à l'aide LEADER, il a pu acquérir un torréfacteur produisant un café de haute qualité.

Les commerces de proximité à l'honneur

Nouveau souffle pour le centre-ville de Saint-Jean-Pla-De-Corts :

De nouvelles entreprises dynamiques se sont installées en 2023 dans le centre bourg de Saint-Jean-Pla-de-Corts, marquant un renouveau économique, grâce à l'implantation de commerces qui viennent apporter une nouvelle vitalité. La boulangerie de Philou et Marie, qui a ouvert ses portes début août, propose une gamme variée de pains frais et pâtisseries ainsi que de la sandwicherie à base de farines artisanales. Avec des horaires d'ouverture étendus, les nouveaux dirigeants de la boulangerie-pâtisserie s'adaptent aux besoins

des habitants de Saint Jean. Autre ouverture sur la commune, la nouvelle épicerie de l'enseigne SPAR, dirigée par une entrepreneuse expérimentée dans le domaine. Son expertise et son engagement envers la qualité des produits assurent aux habitants une offre alimentaire diversifiée et qualitative pouvant constituer ou compléter des achats du quotidien. Une gamme de produits locaux vient d'ailleurs enrichir les présentoirs. Aussi, en début d'année, le tabac presse a été repris, participant ainsi de la nouvelle dynamique collective.

Un nouveau commerce dans le local appartenant à la communauté de communes dans le centre-ville du Boulou :

C'est la boutique Valianne qui a remporté l'appel à manifestation d'intérêt lancé par la CCV pour occuper son local commercial situé 13 rue Arago à Le Boulou. VALIANNE a ouvert ses portes début août et propose une sélection unique de produits artisanaux malgaches.

Le Programme OCCTAVE AVENIR au service des commerçants et artisans de la région :

Face aux difficultés des entreprises des territoires ruraux à transmettre leur établissement, la Région Occitanie a lancé le programme OCCTAVE AVENIR. Visant à faciliter la mise en relation des territoires avec les repreneurs en recherche d'implantation sur la Région, plusieurs temps forts pilotés par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat ont favorisé les liens entre cédants et repreneurs dans le Vallespir. C'est ainsi que 2 porteurs de projet ont manifesté un intérêt pour la reprise d'un camping/centre de loisir et la création d'un service de promenade en mobilettes. Un accompagnement sur mesure des chambres consulaires a été réalisé afin de maximiser les chances de concrétisation de ces reprises. En parallèle, le programme a mis en exergue un commerce reconnu sur Céret, à savoir la boulangerie POLENZANI en recherche de repreneur avant un départ à la retraite.

Etat des lieux de la disponibilité foncière dans les Parcs d'Activités Économiques

En début d'année 2023, il restait 11 parcelles à la vente au Boulou. Pendant l'année, 2 ventes sont intervenues. Il reste donc 9 parcelles à la vente, dont 4 sont réservées.

Il restait également début 2023, 2 parcelles à la vente à Céret, dans le lotissement Tech Oulrich III. Un lot a été vendu et le dernier est réservé.

Animations économiques

Les rencontres inter-entreprises

Au cours de l'année, la Communauté de Communes du Vallespir a organisé deux rencontres entre entreprises, en mai et en septembre, qui ont rencontré un franc succès. Le 25 mai, plus de quarante entreprises du

Vallespir se sont réunies pour partager des synergies, à l'occasion de cet événement qui a été particulièrement apprécié, les participants soulignant l'opportunité précieuse de rencontrer d'autres entreprises et de tisser des liens professionnels solides. A cette occasion, l'entreprise lauréate de la 1ère édition des « Trophées de l'Economie », un concours visant à récompenser une entreprise du territoire pour ses actions vertueuses, a été annoncée : Ecco des Bois, représentée par Victor Guillou et Maxence Roye, située sur la ZAE Tech-Oulrich à Céret.

Une mention spéciale a été décernée par le jury à l'entreprise Impression 3D Louvard (Reynès), dont l'activité est en partie d'imprimer des pièces de machine qui ne sont plus fabriquées ou de créer des pièces spécifiques. Une aubaine pour les entreprises et particuliers du territoire d'allonger la durée de vie des machines réparées et de lutter contre l'obsolescence programmée (réduction des déchets).

Ce trophée aide véritablement au développement des entreprises. Au-delà de la reconnaissance, les lauréats bénéficient d'un soutien concret.

Le 21 septembre, la deuxième rencontre de l'année, cette fois ouverte à toutes les entreprises du département, a attiré 148 personnes, parmi lesquelles 65% représentaient des entreprises établies dans le Vallespir et 34% provenaient d'autres régions. Cette diversité géographique enrichissante a permis un échange d'expériences et de bonnes pratiques au-delà de notre territoire. Les participants étaient composés de 74% d'entreprises et de 26% de partenaires, représentant divers secteurs d'activité : 47% de services, 25% classés comme « autres », 21% d'artisanat et 7% de commerce.

La présentation des entreprises nouvellement installées est toujours un moment fort de ces rencontres, ajoutant une dimension dynamique et inspirante à l'événement. Une enquête de satisfaction menée auprès des participants a révélé des retours très positifs, confirmant la réussite de ces deux temps forts de l'année 2023..



Fédérer les associations de commerçants

En parallèle, la Communauté de Communes du Vallespir s'est engagée à fédérer les associations de commerçants autour du festival «La Cerise sur le Château» et du village du territoire. Cet effort a permis de renforcer les liens entre les commerçants locaux et de dynamiser l'activité économique de notre région. Le festival a été une occasion unique de mettre en avant le savoir-faire et les produits locaux, tout en créant une ambiance conviviale et festive. Ces initiatives illustrent l'engagement constant à soutenir le développement économique et à promouvoir la coopération entre les entreprises et les associations du Vallespir.

Forum «Osez l'entreprise» à Argelès

Le 13 avril au Lycée Christian Bourquin d'Argelès-sur-Mer, les Communautés de Communes d'Albères-Côte Vermeille Illibéris et du Vallespir organisaient le forum « Osez l'entreprise ». Il s'agit du forum réunissant le plus grand nombre d'exposants experts de la création, reprise et développement d'entreprise sur le département, soit une quarantaine de stands répartis en 4 pôles « Accompagnement », « Financement », « Formation » et « Institutionnel ». Ensemble, les organisateurs ont réaffirmé leur volonté de favoriser l'esprit d'entreprendre en faisant de l'accompagnement des entreprises et des porteurs de projet une priorité. Cette année 150 visiteurs en quête d'information sont venus à la rencontre des partenaires économiques du territoire et assister à une table ronde réunissant trois chefs d'entreprises se livrant sur leur parcours d'entrepreneur, leur expérience, leurs succès et leurs difficultés, sous l'oreille attentive des visiteurs.



Création d'un club ferroviaire

En décembre 2022, les cinq entreprises embranchées de la zone du Distriport au Boulou et la Communauté de Communes du Vallespir ont initié une démarche collaborative et d'échanges. Cette initiative a été officialisée le 6 mars 2023 par la création du club dénommé « Le Boulou Hub intermodal européen ». La systématisation des échanges entre entreprises et avec la Communauté de Communes du Vallespir permettra l'émergence de projets communs, la promotion de la zone et de son écosystème, et l'optimisation de son fonctionnement.

Chaque jour plus de 10 000 poids lourds, passent la frontière au Perthus. La zone multimodale du Boulou, avec ses cinq entreprises embranchées (plus de 40 millions d'euros de chiffre d'affaires annuel) constitue un vecteur majeur de transition écologique aux échelles régionale, nationale et européenne. Chaque semaine plus de 40 trains arrivent ou partent vers des destinations variées (Bettembourg, Calais, Anvers, Poznan, Rostock, Kiel et la Grande-Bretagne pour Viia Connect Le Boulou ; Woippy, Golbey, Nord de la France). Un train d'autoroute ferroviaire permet d'éviter 40 semi-remorques sur la route et à elle seule la liaison Le Boulou Bettembourg permet d'économiser jusqu'à 62 000 tonnes de CO2 par an. déchets).

Création d'un club entreprise avec différents ateliers et une conférence

Le 6 juillet 2023, la pépinière d'entreprises Vall-Up à Céret a accueilli la réunion de lancement du Club d'Entreprises du Vallespir. Cette initiative de la Communauté de Communes du Vallespir vise à promouvoir la collaboration, l'échange de bonnes pratiques et la recherche de solutions collectives

Publié le 07/11/2024
Reçu en préfecture le 07/11/2024
ID : 066-216600494-20241023-RAPPORT2023-DE

Envoyé en préfecture le 07/11/2024
Reçu en préfecture le 07/11/2024
Publié le 07/11/2024
ID : 066-216600494-20241023-RAPPORT2023-DE

dans les domaines de la gestion de l'eau, des productions renouvelables. Cet événement marquant a rassemblé une trentaine de personnes représentant 23 entreprises, dont 15 du Vallespir et 8 hors Vallespir. Les discussions ont permis de dresser un diagnostic du territoire et d'identifier les forces et les faiblesses des filières concernées, tout en envisageant des actions concrètes à mettre en place.

Le 5 octobre 2023, une conférence a réuni 24 participants représentant 17 entreprises. Des experts ont animé des tables rondes sur les trois filières prioritaires, mettant en lumière les défis et les opportunités pour le développement économique local. La participation active et les échanges fructueux ont témoigné de l'intérêt des acteurs économiques pour ces thématiques. Un questionnaire de satisfaction a montré que la conférence a pleinement répondu aux attentes des participants, qui ont exprimé leur désir de participer à d'autres événements du club.



PERSPECTIVES 2024

- Finaliser un projet de portage de réouverture de commerces via FOCCAL sur Céret.
- Offrir du foncier économique sur le territoire.

VALL-UP

Revue de projets

Vall-Up a mis en place une revue de projets destinée à auditer les porteurs de projets accompagnés au sein de la pépinière depuis au moins un an. L'objectif de cette initiative est d'évaluer leur progression, de faire le point sur les dernières avancées de leurs projets et de déterminer leurs besoins d'accompagnement futurs. Le comité d'évaluation est composé d'un ou deux élus de la CCV, d'un technicien de la CCV, de partenaires et de chefs d'entreprise. Ce comité joue un rôle crucial en conditionnant la poursuite ou non de l'accompagnement par Vall-Up, assurant ainsi que les projets bénéficient du soutien nécessaire pour leur développement. La première expérimentation de cette revue de projets a eu lieu le 8 mars 2023 et a reçu des retours très positifs de la part des porteurs de projets. Ces derniers ont particulièrement apprécié l'opportunité de faire le bilan de leur projet et de réaliser une introspection constructive. Ce retour d'expérience favorable souligne l'importance et l'efficacité de cette démarche pour accompagner les entrepreneurs du Vallespir dans la réalisation de leurs ambitions.

Envoyé en préfecture le 07/11/2024

Reçu en préfecture le 07/11/2024

Publié le

Berser
Levraut

ID : 066-216600494-20241023-RAPPORT2023-DE

Coaching individuel Vall-Up

Afin de répondre au besoin de coaching individuel renforcé pour les résidents, la Communauté de Communes du Vallespir a lancé une consultation en juillet 2022. L'objectif était de valoriser un coaching externe et complémentaire à celui de l'animatrice de la pépinière. Suite à cette consultation, Frédéric Hervé de la structure Interfaces, spécialisée dans l'accompagnement entrepreneurial, a été sélectionné. Entre septembre 2022 et janvier 2023, cinq sessions de coaching individuelles ont été organisées. Le bilan de cette initiative a été très positif : les résidents ont fortement apprécié le coaching et la relation avec l'intervenant. Ils ont déclaré que ce soutien leur avait permis de progresser significativement dans leurs projets, notamment sur l'offre commerciale et l'ingénierie financière. Fort de ce succès, la décision a été prise de renouveler le coaching. Une nouvelle consultation a été lancée à mi-avril, et le coaching a été renouvelé avec le BIC Plein Sud Entreprises, garantissant ainsi la continuité de cet accompagnement précieux pour les entrepreneurs de Vall-Up.



Vall-Up Week-End

Lors du Vall-Up Week-End, onze porteurs de projets, répartis en six équipes, ont bénéficié d'un encadrement intensif. Ce concours a mobilisé 19 coachs et partenaires et s'est déroulé sur 30 heures, du 17 au 18 novembre 2023, de son lancement jusqu'aux pitches finaux. Une cinquantaine de personnes étaient présentes pour assister aux présentations finales des projets.

Accompagnement et coaching :

Les porteurs de projets ont été soutenus par des coachs de grande qualité, soigneusement sélectionnés en fonction des secteurs d'activité des projets en compétition. En plus de ces coachs spécialisés, des coachs « volants » ont apporté leur expertise sur des thématiques spécifiques, incluant :

- Un avocat en droit des sociétés
- Une psychologue de Pôle Emploi
- Un coach en pitch
- Une coach en gestion du stress

Bilan qualitatif :

Les retours ont été positifs, avec une satisfaction globale des participants notée à 4,75 sur 5. Selon le questionnaire de satisfaction, les participants ont particulièrement apprécié le soutien apporté, affirmant que le Vall-Up Week-End les avait aidés à progresser dans leurs projets. De plus, tous les porteurs de projets ont exprimé leur désir de rejoindre la pépinière Vall-

Up, témoignant ainsi de l'impact favorable de l'événement sur l'engagement.

Ceci met en lumière l'efficacité de l'accompagnement offert par Vall-Up et la qualité de son réseau de partenaires, soulignant ainsi l'importance de tels événements pour le développement entrepreneurial dans le Vallespir.



INCLUSION NUMÉRIQUE DES ENTREPRISES

Formation et certification

Dans le cadre du dispositif « Conseiller numérique France Service », le conseiller numérique a suivi un cycle de formation complet. Il a validé la Certification des Compétences Professionnelles niveau 1 (CCP1) du titre professionnel « Responsable d'Espace de Médiation Numérique » et obtenu la certification Pix.

Promotion du dispositif

Pour faire connaître l'initiative aux entreprises et partenaires, plusieurs actions de communication ont été mises en place. Une page spécifique a été créée sur le site de la Communauté de Communes du Vallespir (CCV), complétée par la distribution de 400 flyers et la parution de deux articles dans le Vallespir Mag. De plus, trois vidéos ont été produites pour les réseaux sociaux afin d'atteindre un public plus large.

L'approche proactive, dite du « aller vers », a également été utilisée. Cela inclut le démarchage direct dans les zones d'activités des principales communes, touchant 71 entreprises, et la présence sur des stands de sensibilisation lors d'événements dédiés aux entreprises, tels que le Forum Osez l'entreprise et les Rencontres inter-entreprises. En outre, le dispositif a participé à une campagne nationale, incluant un témoignage diffusé à l'échelle départementale pour augmenter la visibilité et l'impact de notre initiative.



Collaboration et synergie

Envoyé en préfecture le 07/11/2024

Reçu en préfecture le 07/11/2024

Publié le

ID : 066-216600494-20241023-RAPPORT2023-DE

Berser
Levrault

Pour renforcer la dynamique autour du dispositif, plusieurs initiatives ont été entreprises. Des présentations ont été réalisées lors des assemblées générales des principales associations de commerçants du territoire.

Un comité de pilotage intitulé « L'inclusion numérique des TPE du Vallespir » a été créé et s'est réuni le 13 juin 2023.

Des partenariats spécifiques ont été conclus avec la Chambre de Commerce et d'Industrie des Pyrénées-Orientales (CCI des PO), le Conseil Départemental, France Service Antenne de Céret, et la Chambre des Experts-comptables des PO.

De plus, un travail collaboratif a été impulsé autour du projet « Les RDV de Vall-Up » qui débutera début 2024. Il s'agira de proposer des temps collectifs pour aborder de nombreux sujets dédiés aux dirigeants d'entreprises dont le numérique, la gestion d'entreprise, la réglementation, ...



Sur l'année 2023, **154 accompagnements** ont été réalisés, dont 136 lors de rendez-vous individuels. 28 participants ont pris part à des ateliers collectifs, notamment un afterwork sur la nouvelle réglementation liée à la facturation électronique qui a eu lieu le 9 novembre 2023.

Pour mieux comprendre et répondre aux attentes des entreprises, une enquête intitulée « Les besoins numériques des TPE du Vallespir » a été menée, ainsi qu'un sondage « Des contenus numériques qui vous correspondent », visant à adapter les contenus et services proposés aux besoins réels des entreprises du territoire.



PERSPECTIVES 2024

- Élaboration d'une stratégie d'inclusion numérique des entreprises du Vallespir notamment sur l'accompagnement dans l'adoption d'outils comptables numériques.
- Instauration d'une culture numérique entrepreneuriale
- Accroissement du nombre d'entreprises accompagnées

AGRICULTURE

Stratégie agricole et forestière

En juillet 2023, les élus de la Communauté de Communes ont validé en conseil communautaire le «contrat local agricole et alimentaire du Vallespir» et le «contrat d'avenir forêt, bois et liège». Fruit d'un important travail avec les agriculteurs et les partenaires techniques, encadrés par la chambre d'agriculture, ces stratégies ciblent un ensemble d'actions à mettre en œuvre à l'horizon 2035 pour relancer une agriculture locale en grande difficulté et un secteur de l'exploitation forestière à la peine malgré l'étendue des ressources disponibles en bois d'œuvre, bois de chauffage et liège dans les massifs.

Ces deux stratégies sont disponibles sur simple demande auprès du service développement économique.

Animation foncière

La question de la maîtrise foncière est centrale dans le développement du secteur agricole en Vallespir. Un agriculteur qui ne possède pas ses terres doit impérativement sécuriser son exploitation au moyen d'un contrat de location (ou bail). Sans cela, il prend le risque d'en être délogé et de perdre sa production en cours ou le bénéfice des travaux de plantation ou d'équipement qu'il aura pu y engager. Par conséquent, la recherche de terres prend beaucoup de temps à celui ou celle qui souhaite s'installer en agriculture, que ce soit pour trouver un petit terrain plat à l'irrigation pour du maraîchage ou au contraire des parcours en montagne avec un point d'eau pour l'abreuvement d'animaux d'élevage...

Il est alors confronté à un phénomène de "faible disponibilité des terres agricoles", ce qui signifie que les propriétaires des terres agricoles de qualité, même lorsqu'elles ne sont pas exploitées - ce qui est courant sur le territoire du Vallespir - ne souhaitent ni vendre, ni louer.

La Communauté de Communes du Vallespir considère que l'accès des agriculteurs au foncier agricole est un enjeu prioritaire pour le développement de l'agriculture de proximité, l'alimentation locale, la préservation du paysage rural et la lutte contre le risque d'incendie.

Envoyé en préfecture le 07/11/2024

Reçu en préfecture le 07/11/2024

Publié le

ID : 066-216600494-20241023-RAPPORT2023-DE



Pour cela, des outils juridiques existent. Le droit de préemption SAFER. Prévus par la loi, cette procédure permet à la SAFER (société d'aménagement foncier et d'établissement rural) d'acquérir des terres en zone agricole ou naturelle à la place de l'acheteur initial si celui-ci ne porte pas un projet agricole crédible dans le cas d'une vente notifiée par un notaire au stade du compromis de vente.

Bien sûr cette procédure faisant intervenir un contrôle de l'État est très encadrée. En 2023, plusieurs préemptions ont été initiées sur des terrains agricoles.

En parallèle, des contacts sont régulièrement pris par l'équipe du service développement économique pour mobiliser les terres agricoles au profit de futurs producteurs et vulgariser les solutions juridiques permettant de concilier protection du producteur et respect du propriétaire terrien.



Exemple de reprise arbustive sur terre agricole au Palau à Céret.



Exemple de prairie abandonnée sur le secteur du Pal de l'Arque à Maureillas Las Illas.

Boutique des producteurs*

Pour ce projet, l'année 2023 est celle de la concertation et de la finalisation des plans de la boutique. En 2024, il est prévu que la boutique ouvre ses portes au cœur de la zone agricole du Palau à Céret, au lieu-dit Sainte Marguerite, à quelques mètres à peine du brasseur Cap d'Ona. Fruits, légumes, viandes, œufs, vins... autant de produits que les habitants pourront trouver dans cette future boutique.

À l'étage, il est également prévu d'y aménager 4 bureaux à destination d'entreprises innovantes dans les domaines de la préservation de la ressource en eau, de l'agriculture, de l'alimentation et des activités forestières, constituant l'extension de Vall-Up sous la dénomination «Vall-Up Agri-tech».



de logistique et d'achat des producteurs et nécessitant une implication forte des producteurs ; d'autre part, il est indispensable que le bâtiment soit évolutif afin d'anticiper l'évolution de la demande et des besoins des producteurs.

* structure interrégionale consacrée au développement, à la valorisation et à la préservation du massif des Pyrénées

Atelier de transformation

Est-il opportun d'investir dans un atelier de découpe et de transformation de produits agricoles en Vallespir ? C'est le sujet sur lequel s'est penché un groupe de 11 producteurs, accompagnés par un consultant missionné par l'Agence des Pyrénées*. Ils ou elles sont éleveur, arboriculteur, maraîcher ou encore brasseur et ils sont confrontés, chacun à son niveau, à des difficultés majeures dans l'exercice de leur activité de production agricole locale : pour certains, ce sont des déplacements incessants, fatigants et coûteux, à l'autre bout de la région pour trouver un laboratoire agréé dans lequel ils puissent élaborer leurs produits, pour d'autres, c'est le coût prohibitif de l'investissement dans du matériel professionnel, pour d'autres encore, c'est l'excédent de production impossible à commercialiser et qui génère des invendus et des pertes considérables... Pour ces 11 producteurs-stagiaires, un atelier mutualisé de découpe et de transformation serait la solution qui permettrait à la fois de mieux valoriser leur production mais aussi de trouver des synergies entre producteurs.

De ces premières rencontres sont ressorties les caractéristiques consensuelles suivantes : un atelier qui doit être mutualisé et territorialisé ou local, répondant aux besoins à la fois de la filière viande et des filières légumes et fruits, permettant de mutualiser les fonctions



Cette formation-développement a été suivie par un comité de pilotage composé d'élus, de partenaires institutionnels et politiques ainsi que de plusieurs groupes d'entreprises évoluant dans les secteurs de l'agroalimentaire, de la banque ou encore de la grande distribution.

11 : c'est le nombre de producteurs concernés par le projet d'atelier de transformation mutualisé ayant suivi la formation-développement en 2023.

Association Germen - Chantier d'insertion

L'association Germen porte un projet de réinsertion sociale et professionnelle au moyen d'une activité économique : le maraîchage en Agriculture Biologique. La Communauté de communes du Vallespir soutient le projet de l'association en mettant un bâtiment à disposition pour ses activités et au moyen d'une subvention de fonctionnement.

PERSPECTIVES 2024

- Porter l'atelier de transformation à l'échelle du Pays Pyrénées Méditerranées. Poursuivre la politique en foncier de l'accueil foncier.

Qu'est-ce que le programme Petite Villes de Demain ?

Il s'agit d'un programme national dédié aux ruralités, et visant à réduire les inégalités territoriales. Parce qu'elle concerne 1 habitant sur 3 et 9 communes sur 10 (soit près de 21 millions d'habitants), la ruralité est au cœur des préoccupations gouvernementales. Depuis septembre 2019, elle fait l'objet d'un plan d'action coconstruit avec les élus des territoires ruraux et prend la forme d'un Agenda Rural. Cette feuille de route pilotée et suivie par l'ANCT comprend 181 mesures concernant des domaines variés : mobilité, numérique, santé, jeunesse et égalité des chances, accès aux services publics... L'objectif de l'agenda rural est clair : favoriser le développement des territoires ruraux et améliorer la vie quotidienne de leurs habitants.

*Dans la continuité, en 2021 le plan Avenir Montagne et en 2023 Villages d'Avenir complètent l'offre en ingénierie pour les territoires de montagnes et ruraux.

Une offre de service cousu main avec une ingénierie et un outil fiscal et réglementaire dédiés

Le territoire du Vallespir bénéficie d'une offre importante de dispositifs contractuels. « Petites Villes de Demain » est un programme intégrateur qui a vocation à articuler l'offre nationale et locale via un soutien accentué en ingénierie de projet. C'est ainsi que, les communes de Céret, du Boulou, et la Communauté de Communes du Vallespir ont adhéré au programme « Petites Villes de Demain » des Pyrénées-Orientales.

Cette adhésion :

- Ouvre au recrutement d'un chef de projet dédié, qui vient renforcer la capacité d'ingénierie des équipes en finançant le poste d'un chef de projet à hauteur de 75% jusqu'en 2026. Véritable chef d'orchestre ce dernier pilote le programme. Le recrutement de Madame Charlotte FRIGERIO, chef de projet Petites Villes de Demain est effectif depuis le 7 mars 2022.
- Est complétée par une convention-cadre pluriannuelle valant Opération de Revitalisation de Territoire (ORT). Elle permet, sur la base d'un diagnostic, d'une stratégie de revitalisation et d'un plan d'actions, de mobiliser les moyens des différents partenaires. La convention Cadre PVD du Vallespir valant ORT a été validé le 20 avril 2023 et signée le 7 novembre 2023 à la résidence de la Sous-Préfecture. Ainsi, la convention Petites villes de demain ne constitue pas un outil de contractualisation supplémentaire, mais vient enrichir, la contractualisation entre l'Etat et la collectivité.

La convention-cadre, valant opération de revitalisation du territoire (ORT) a été signée par les bénéficiaires du programme : Céret, Le Boulou, la Communauté de Communes du Vallespir et les partenaires suivants : l'État, le Conseil Régional Occitanie Pyrénées Méditerranée, le Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales, et les partenaires associés au programme tels que La Banque des Territoires, l'Etablissement Public Foncier d'Occitanie, et le Pays Pyrénées Méditerranée. Cette convention-cadre acte les engagements respectifs des partenaires.

Ce programme constitue ainsi une véritable boîte à outils au service des territoires, dans le cadre du plan de relance et de la conduite des grandes transitions économiques, écologiques, numériques, et démographiques.

Résumé de la stratégie Petites Villes de Demain du territoire



7 novembre 2023 : signature de la convention-cadre PVD du Vallespir valant ORT

La nécessité de conforter efficacement et durablement le développement des territoires ruraux par le programme Petites Villes de Demain appelle à une intervention des acteurs impliqués, au-delà de celles de l'État et des partenaires financiers du programme. En ce sens, une bonne articulation entre « Petites Villes de Demain », « Contrats Bourg Centre Occitanie (BCO) ».



Synthèse stratégie BCO Le Boulou

Revue de projets : focus Fonds Vert notamment

Plusieurs dossiers ont pu être enclenchés grâce à l'appui de la chef de projet PVD. Son champ d'intervention s'est déployé sur diverses thématiques : améliorer le cadre de vie (offre de soins, accès à la culture, politique d'action sociale), mais aussi appuyer les projets répondant aux enjeux de transition écologique et énergétique (mobilité douce, ressource en eau, rénovation énergétique des bâtiments, aménagement d'espace public pour plus de nature en ville) ... Ce renfort d'ingénierie sur le territoire est d'ores et déjà significatif :

- 13 projets accompagnés (sur les 2 communes et EPCI confondus), déclinés en 28 dossiers de demande de subvention pour un total de 5,3 millions d'euros HT de coût d'opération. Les demandes déposées représentent un total de 2,7 millions d'euros auprès de 8 cofinanceurs (dont 1 million d'euros pour le fonds vert dans le cadre de France Nation Verte). En 2023, 1 million d'euros ont été obtenus (tout fonds confondus).
- Appui à l'ingénierie de projet au sens large sur près d'une dizaine d'opérations supplémentaires (commande publique, animation de groupe de travail, de COPIL, rédaction de notes dont technique et cahier des charges, etc.)

Accompagnement des communes et la CCV sur les axes suivants :

Axe 1 : renforcer la performance environnementale :

- Rénovation énergétique des bâtiments publics sur la Commune du Boulou pour la rénovation de l'école élémentaire "La Suberaie"
- Rénovation des parcs de luminaires d'éclairage public sur les communes de Céret et du Boulou

Axe 2 : Adapter les territoires aux changements climatiques :

- Prévention des risques d'incendie de forêt sur la commune du Boulou pour les travaux d'équipement de piste DFCL dans le lotissement Les Chartreuses au titre du PPRIF (les chartreuses)
- Fonds de renaturation des villes sur les deux communes :
 - Le Boulou : Requalification urbaine et création d'un îlot de fraîcheur et de convivialité sur l'Espace André Maratrat (CCV/Le Boulou)
 - Céret : Réaménagement des avenues De Gaulle et Clémenceau en vue d'améliorer le cadre de vie



- 5,14%

d'ordures
ménagères
collectées par
rapport à 2022



16,7 T

de déchets évités
par an grâce au
compostage



- 3%

de déchets
ménagers
recyclables
collectés par
rapport à 2022

GESTION ET VALORISATION DES DÉCHETS

Le service de Gestion et Valorisation des Déchets ainsi que les déchetteries jouent un rôle crucial dans le maintien de la propreté et de la santé publique en gérant efficacement les déchets produits par les ménages et les entreprises. C'est une synergie de travail pour gérer efficacement les déchets, réduire leur impact environnemental et promouvoir leur transformation en ressources utiles. Ils jouent un rôle clé dans la transition vers une économie circulaire et la protection de l'environnement.

CHIFFRES CLÉS ET PRINCIPAUX INDICATEURS

Ordures Ménagères résiduelles et assimilés (OMR)

La collecte des OMR est assurée en apport volontaire sur l'ensemble du territoire depuis le 1er juillet 2023. Dans certains cas (impossibilité physique et/ou technique de collecte...) ont été mis en place des points de regroupement de proximité permettant aux usagers de déposer leurs OMR dans des contenants restant en permanence sur le point (bacs roulants).

Les gros producteurs (professionnels) sont en collecte dites porte à porte et soumis à la redevance spéciale. Depuis le 1er juillet 2023, le programme de mise en place des colonnes aérienne est arrivé à terme.

5 822 T OMR ont été collectées, soit une baisse de 299 T par rapport à 2022 (6 121,35T) ce qui représente une baisse de 5,14 %.

Cela représente environ 277,43 kg/hab./an. contre 291,67 kg/hab./an en 2022.

Déchets Ménagers Recyclable (DMR) Tri sélectif

Depuis le 1er juillet 2023, la collecte en apport volontaire (colonne aérienne) a été généralisée sur l'ensemble du territoire.
1 193,61 T de DMR ont été collectées, soit une baisse de -3 % par rapport à 2022 (1 227,19 T).

Depuis le 1er juillet, la collecte en apport volontaire (colonne aérienne) des DMR concernant les gros producteurs a été confiée au prestataire VEOLIA.

Verre

La collecte du verre est assurée en apport volontaire sur l'ensemble du territoire.

En 2023, 793,52 T de verre ont été collectés par le prestataire privé Vial, mandaté par le SYDETOM 66, soit une baisse de -2,55 % par rapport à 2022 (813,73 T).

Répartition des déchets ménagers et assimilés

	OM	EMR	VERRE	TOTAL	SÉLECTIF	PERFORMANCE
2018	6337,14 T	1208,69 T	770,00 T	8 315,83 T	1 978,69 T	23,79%
2019	6118,70 T	1255,07 T	823,17 T	8 196,94 T	2 078,24 T	25,35%
2020	6147,58 T	1171,59 T	798,21 T	8 117,38 T	1 969,80 T	24,27%
2021	6317,00 T	1245,00 T	853,00 T	8 415,00 T	2 098,00 T	24,93%
2022	6121,35 T	1227,19 T	813,73 T	8 162,27 T	2 040,92 T	25,00%
2023	5822,36 T	1191,61 T	793,52 T	7 807,49 T	1 985,13 T	25,43%

Légère augmentation du taux de performance en 2023 (25,43 %) contre 25% en 2022



INDICATEURS FINANCIERS

Montant annuel global des dépenses et des recettes du service



Variation du coût du traitement des Ordures Ménagères

ANNÉE	COÛT / TONNE	TOTAL (€)
2016	138,3	863 875,62
2017	138,3	865 121,82
2018	138,3	834 922,63
2019	138,3	894 820,36
2020	150	922 137,00
2021	184	1 162 407,12
2022	195	1 193 663,25
2023	195	1 135 360,20

ACTIONS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Compostage pour les particuliers

La CCV en partenariat avec le SYDETOM 66 mènent une action de promotion du compostage individuel en habitat pavillonnaire.

Pour l'année 2023, ce sont 182 composteurs qui sont venus équiper les foyers individuels contre 147 en 2022

Compostage de quartier (partagé)

Pour les personnes qui ne disposent pas d'un jardin pour installer un composteur individuel, le compostage de quartier peut être une solution. Une plateforme est installée en pieds d'immeuble ou sur un espace public et plusieurs foyers déposent leurs déchets organiques.

Compostage collectif

Cette action consiste à proposer différents établissements accueillant du public (restaurant scolaire, maison de retraite, etc...).

L'objectif est de détourner de la poubelle d'ordures ménagères toute la partie fermentescible issue des restes de repas.

Au total ce sont 16,7 Tonnes d'évitement par an.

12 plateformes
de compostage
couvrant
l'ensemble des
HLM (274 log.)

8 plateformes de
compostage

Depuis 2010 :
2 385 composteurs
distribués

PERSPECTIVES 2024

- Au 1er janvier, le SYDETOM 66 récupérera la compétence « bas de quai » des déchetteries.
- Obligation, pour toutes les collectivités, de proposer à leurs habitants une solution de tri à la source et de valorisation de leurs biodéchets : autrement dit, de l'ensemble de leurs déchets alimentaires et déchets verts.
- La loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire, dites AGEC, du 10 février 2020 a apporté, dans son axe « Mieux produire » notamment, une profonde refonte des filières REP (Responsabilité Élargie aux Producteurs), tant quantitative, que qualitative. D'ici 2025, en effet, ce sont 10 nouvelles filières de déchets qui devraient voir le jour et 6 qui sont des extensions de filières déjà existantes.
- Une nouvelle filière REP pour les Produits et Matériaux de Construction du secteur du bâtiment (PMCB) - Loi Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire.
Ces nouvelles obligations visent à renforcer les mesures déjà en place pour améliorer la gestion des déchets de bâtiment, en encourageant notamment la réduction, le réemploi et le recyclage des matériaux de construction. L'objectif est de favoriser une économie circulaire dans le secteur de la construction, en limitant l'utilisation de nouvelles matières premières et en réduisant l'impact environnemental des déchets de bâtiment



488

dossiers traités en
2023



+15%

de demandes
traitées depuis 2020



23

dossiers spécifiques
liés à l'accessibilité
des ERP

URBANISME

Service intercommunautaire mutualisé entre la CCV et la CCHV, le service urbanisme est missionné pour instruire les demandes d'autorisations du droit des sols (certificats d'urbanisme opérationnel, déclarations préalables, permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir) et les demandes d'autorisations liées à la mise en accessibilité des Etablissement Recevant du Public (ERP). Il assure une veille réglementaire et suit l'élaboration et l'évolution des documents d'urbanisme existants sur le territoire (SCOT, PLU, CC).

Il joue également un rôle de conseil et d'appui technique aux communes. Service transversal il assure l'accompagnement et la réalisation des projets du territoire en étant à l'interface des différents acteurs publics (collectivités, services de l'État, gestionnaires de réseaux...) et privés (architectes, géomètres, notaires, aménageurs...).

FAITS MARQUANTS 2023

Évolutions réglementaires

- Loi du 10 mars 2023 d'accélération de la production d'énergies renouvelables (APER) institue l'obligation pour les communes d'identifier des zones d'accélération pour l'installation d'EnR (ZAENR). Le service urbanisme travaille en lien avec le service Développement Durable pour la mise en place de cette nouvelle planification locale.

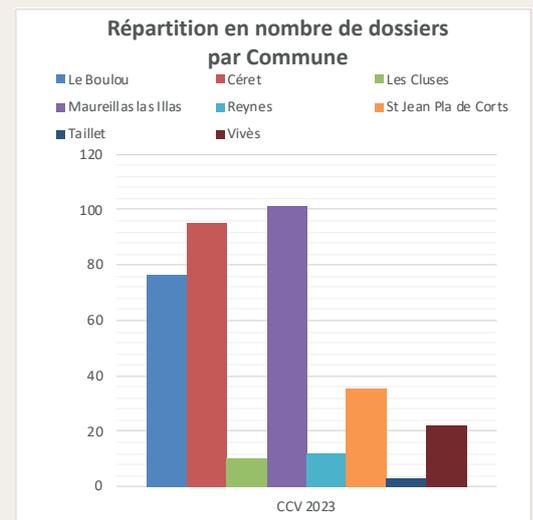
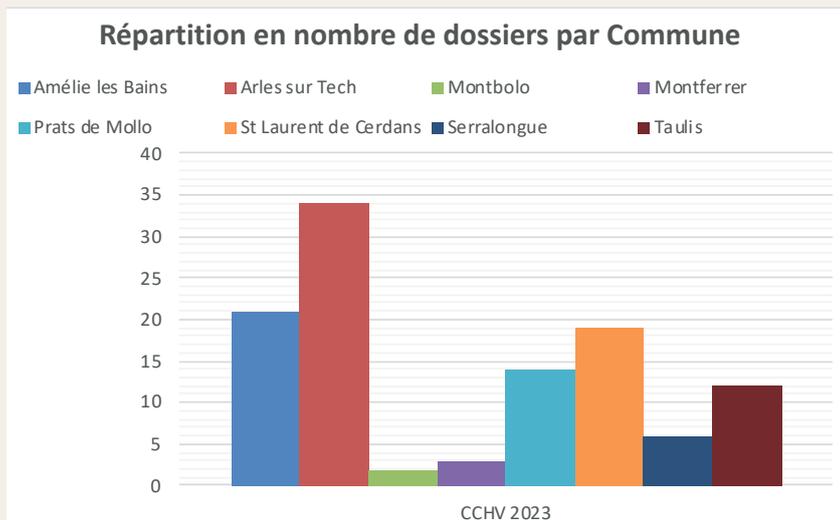
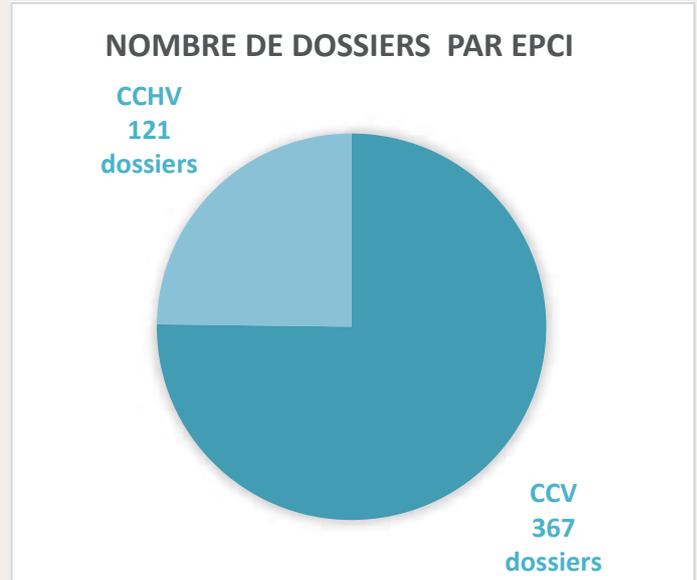
- Obligation de dématérialisation pour l'entrée en vigueur et la conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements, à partir du 1er juillet 2023. Désormais les SCoT, les PLU, les PLUI ainsi que les délibérations qui les approuvent ne peuvent entrer en vigueur que s'ils ont été publiés de façon dématérialisée sur le portail national de l'urbanisme :

www.geoportail-urbanisme.gouv.fr (Décret n° 2021-1311 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité).

- Loi n° 2023-630 du 20 juillet 2023 visant à faciliter la mise en œuvre des objectifs de lutte contre l’artificialisation des sols et à renforcer l’accompagnement des communes (ZAN) : la CCV accompagne les Communes pour le suivi et l’intégration des objectifs ZAN dans les documents d’urbanisme dans le calendrier imposé par la loi : 22/02/2027 pour le SCOT et 22/02/2028 pour les PLU et Cartes Communales.

Réglementations locales applicables

- Le SCOT Littoral Sud et le PLU de Reynes sont en cours de révision, la CCV a participé tout au long de l’année 2023 à plusieurs ateliers de travail thématiques pour la construction des futurs documents.
- Modification simplifiée du PLU de Céret lancée par arrêté n°1/2023 du 3/02/2023 en vue de modifier le règlement de la zone UCg et l’OAP du secteur de la gare.
- Modification et révision PLU Le Boulou en cours.
- Mise en compatibilité PLU Serralongue pour projet UTN de Falgos en cours.



PERSPECTIVES 2024

- Accompagnement des communes sur la mise en place de l’instruction des autorisations relatives à la publicité.
- Évolution de la convention et des missions du service intercommunautaire en lien avec la dématérialisation.
- Participation aux travaux de révision du SCOT.
- Construction d’une stratégie commune pour intégrer les objectifs ZAN à l’échelle de la CCV en lien avec le projet de territoire.



28

dossiers engagés
dans le cadre du PIG
en 2023



62 647€

de subventions
engagées en 2023



1

convention PIG
renforcée signée en
03/2023

HABITAT

L'Habitat et la politique de logement entrent dans le cadre de la compétence CCV depuis 2011 avec la gestion de plusieurs opérations identifiées d'intérêt communautaire dont la mise en œuvre et le suivi de programmes de subventions dédiés pour répondre aux attentes des habitants du Vallespir en matière d'accessibilité à la propriété, de rénovation et d'adaptation des logements. La CCV accompagne les politiques publiques départementales et nationales en matière de logements social, de logements indignes et joue également un rôle d'observatoire de l'évolution de l'offre de logements sur le territoire.

FAITS MARQUANTS 2023

Contractualisation d'un volet renforcé au sein du PIG départemental

Conscient du rôle prépondérant des politiques locales de l'habitat pour répondre aux situations les plus fragiles, la CCV a travaillé avec les communes pour identifier des secteurs renforcés qui présentent des potentiels d'habitat indigne ou très dégradé en vue d'optimiser la démarche de prospection, d'animation et d'information du dispositif du PIG qui la lie au département et à l'ANAH pour accompagner financièrement les propriétaires occupants et bailleurs.

Ainsi dans les communes du Boulou, Céret, Le Perthus et Maureillas Las Illas des secteurs concentrant des problématiques accentuées d'un habitat ancien dégradé, de propriétaires aux ressources modestes à très modestes, et de propriétaires bailleurs en retrait des projets de réhabilitation ont été identifiés et validés par les partenaires afin de doter les propriétaires de ces secteurs de moyens financiers supplémentaires, et d'accentuer davantage encore l'effet incitatif du programme de subventions associé au PIG.

Dans le cadre de la révision du SCOT et des enjeux liés au ZAN la CCV assure le suivi de la production d'offre de logements sur le territoire.

En 2023 225 nouveaux logements ont été autorisés dont 7% dédiés aux LLS.

La CCV élabore en lien avec les communes un cadre de travail pour contribuer à la mise en œuvre des grandes orientations en lien avec le projet de territoire et anticiper les enjeux de développement du parc de logement dans les différents documents cadre associés.

PERSPECTIVES 2024

- Accompagnement des communes à la gestion de l'offre de logements en lien avec les objectifs du ZAN
- Labellisation de la CCV par l'ANAH
- Construction du Guichet Habitat.
- Préparation de la mise en place d'un PLH en lien avec le projet de territoire



3 ans

de mise en œuvre
du PCAET



147

personnes
conseillées cadastre
solaire et
thermographie
aérienne



800

visiteurs pour
ARAVIA

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Pour l'année 2023, le service Développement Durable a fonctionné avec :

- 1 personne à temps complet dédiée au suivi des programmes de développement durable et à la mise en œuvre de la stratégie

- 1 personne à temps complet dédiée aux mobilités durables

- 1 personne à temps complet dédiée à la transition énergétique

Plusieurs fonds ont permis de renforcer le service de manière notable au cours de l'année 2023, mais aussi d'étoffer les actions menées, notamment le programme Avenir Montagnes Mobilités, le programme Fonds Vert. Aussi, la définition du projet de territoire au cours de l'année a mobilisé le service et les commissions associées étant donné l'importance donnée aux questions de mobilité et de transition énergétique.

VERS UNE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

La commission Transition Énergétique, présidée par Guy GATOUNES, Maire de Reynes, Vice-Président de la Communauté de Communes, suit la mise en œuvre du Plan Climat et des actions de transition énergétique. Elle compte 26 élus référents des 10 communes membres et s'est réunie 4 fois en 2023.

Plan Climat Air Énergie territorial

Le Plan Climat Air Énergie Territorial arrivant au terme de 3 ans de mise en œuvre, l'évaluation mi-parcours a été initiée en 2023, de manière mutualisée avec les deux autres Communautés de Communes obligées voisines (Aspres et Albères Côte Vermeille Illibéris). En effet, les trois Communautés de Communes ont choisi de se faire accompagner par un bureau d'étude, pour un montant de 12 900 € HT à charge de la CC Vallespir, avec le soutien du Fonds Vert à hauteur de 69,33%.

L'évaluation mi-parcours a donc été initiée au deuxième semestre 2023, pour cadrer la mission, les étapes et la concertation des acteurs. Cela a permis de collecter les données au cours de l'année 2023 pour pouvoir procéder à l'analyse et à l'élaboration de l'évaluation mi-parcours sur l'année 2024. Ce travail de concertation a fait l'objet en 2023 de :

- 1 réunion de lancement avec les partenaires
- 11 RDV avec les services de la Communauté de Communes
- 9 RDV avec les partenaires porteurs d'actions du Plan Climat
- 10 RDV avec les communes

L'évaluation mi-parcours doit permettre d'identifier l'orientation prise vis-à-vis des objectifs fixés et de mettre à jour la stratégie pour correspondre au mieux aux réalités du territoire et améliorer la réponse aux enjeux qui évoluent rapidement. Cette étape sera également un outil de remobilisation des différents acteurs.

Pour rappel, la Communauté de Communes du Vallespir poursuit l'objectif de devenir territoire à énergie positive à l'horizon 2050 dans le cadre de son PCAET. Cela signifie à terme, une réduction de près de la moitié des consommations d'énergie et une augmentation de presque trois fois la production d'énergie renouvelable actuelle.

A l'horizon 2050



-45% par rapport à 2015

consommation d'énergie

-67% par rapport à 2013

gaz à effet de serre

+133% GWh par rapport à 2015

100% des besoins énergétiques du territoire

Cadastre solaire et thermographie aérienne

Envoyé en préfecture le 07/11/2024

Reçu en préfecture le 07/11/2024

Publié le

ID : 066-216600494-20241023-RAPPORT2023-DE



Le cadastre solaire est une cartographie du potentiel de production d'énergie solaire des toitures du territoire, élaborée sur la base du cadastre, en prenant en compte l'orientation, la pente des toitures et les éventuels « masques » susceptibles de faire de l'ombre. L'objectif est de sensibiliser et d'informer les habitants du Vallespir sur l'opportunité de production d'énergie solaire.

La thermographie aérienne est une photographie des déperditions de chaleur des toitures des bâtiments du territoire, réalisée par prise de vue aérienne. Comme pour le cadastre solaire, cet outil vise principalement à informer et sensibiliser les habitants du Vallespir sur l'isolation de leur habitation, pour encourager les travaux d'économies d'énergie. Ces deux outils sont complémentaires en terme de maîtrise des consommations et développement de la production. Ils apportent des clés d'aide à la décision et des conseils objectifs et gratuits pour susciter les travaux adéquats.

Ces projets viennent répondre aux enjeux du Plan Climat qui identifie le secteur résidentiel comme le deuxième consommateur d'énergie et émetteur de gaz à effet de serre du territoire, derrière le secteur des transports, et poursuit l'objectif de faire du Vallespir un territoire à énergie positive à l'horizon 2050.

L'hiver 2022/2023 a été l'occasion d'un grand nombre de sollicitations de rendez-vous pour connaître les résultats de la part des particuliers, en lien avec le contexte énergétique mondial, et le lancement des projets. Le nombre de créneaux disponibles a donc dû être augmenté et les permanences ont été reconduites pour l'hiver 2023/2024, avec toutefois moins d'engouement de la part du public.

Cout total l'opération : 66 825 € HT

Financement : Région (30%)

L'année 2023 a été l'occasion de faire un bilan des permanences tenues pour l'hiver 2022/2023 auprès des bénéficiaires. Sur les 89 personnes interrogées, 32 ont répondu. Tous les retours se sont avérés très positifs quant à la qualité des informations données.

Les répondants ont majoritairement indiqué avoir engagé des travaux ou étant en cours de réflexion pour engager des travaux, à court ou moyen terme. La majorité des répondant se dirigent vers des travaux d'installation photovoltaïque.

Thermographie de façade

La première phase de consultation des entreprises pour le projet n'avait pas permis d'obtenir des offres acceptables et la commission avait donc souhaité redéfinir la réalisation de l'action pour compléter le cadastre solaire et la thermographie aérienne en traitant le sujet des déperditions thermiques des façades.

La Communauté de Communes a donc testé des « soirées de la thermographie » : temps de réunions par quartiers pour échanger sur le sujet de l'isolation, des déperditions et du confort thermique en général, en illustrant les propos avec des observations sur le terrain avec caméras thermiques. Cette première phase de tests a été concluante, avec deux réunions (une à Céret et une à Maureillas – Las Illas), qui ont regroupé 25 participants au total.

Une deuxième phase de déploiement pour d'autres soirées a donc été actée pour 2024.

Cout prévisionnel de l'opération : 40 800 € HT
Financement : Région (30%) / Etat (50%)

Énergie renouvelable

La Communauté de Communes s'attache à développer le photovoltaïque en autoconsommation chaque fois que les bâtiments et leurs usages le permettent. En 2023, la collectivité compte 4 bâtiments équipés, dont deux avec revente du surplus produit.

MOBILITÉS DURABLES

La commission Mobilité et Tourisme Vert, présidée par Marc de BESOMBES SINGLA, Maire de L'Albère, Vice-Président de la communauté de communes, suit la mise en œuvre du Schéma de Mobilités Durables et des actions en faveur des mobilités durables. Elle compte 18 élus référents des 10 communes

membres et s'est publié le 4 fois en 2023. C'est la Région qui ID : 066-216600494-20241023-RAPPORT2023-DE de la Mobilité sur le territoire du Vallespir. Néanmoins, la communauté de communes bénéficie d'un engagement historique sur le sujet des déplacements et la volonté politique de poursuivre les efforts en faveur des mobilités des personnes a été confirmée dans le cadre du projet de territoire.

Avenir Montagne Mobilités

En 2022, la Communauté de Communes a obtenu des fonds « Avenir Montagnes Mobilités » proposé par l'État pour la réalisation d'actions en faveur des déplacements alternatifs à la voiture individuelle.

Le montant total prévisionnel du projet est estimé à 224 000 €, avec une aide obtenue de 50 %.

Un travail d'affinage des attentes et du besoin a été mené en vue de constituer le cahier des charges de consultation des entreprises afin de retenir un bureau d'étude pour accompagner la concertation dans le cadre de ces actions de changement de pratiques à la mobilité. Aussi, cela a permis d'élaborer les étapes clés des actions et de concertation afin d'établir un calendrier prévisionnel.

Le Chalet de l'Albère

Le projet de requalification durable et repositionnement touristique du Chalet de l'Albère a été retenu fin 2022 par le Commissariat de Massif pour bénéficier d'un financement à hauteur de 80% dans le cadre de l'enveloppe « Avenir Montagnes », pour un **budget estimé à 233 000 € HT.**

Véritable vitrine des activités de pleine nature au cœur d'un écrin de nature, cette structure située au niveau du col de l'Ouillat constitue un point stratégique pour la valorisation du territoire en terme de tourisme nature et durable.

Le choix pour les travaux de réhabilitations ont porté sur le renforcement et la réhabilitation de la structure et l'amélioration de l'efficacité énergétique du bâtiment, pour un **montant estimatif total de 180 000 € HT**, répartis en 8 lots.

Véloroute voie verte

La Communauté de Communes suit depuis sa mise en place la véloroute voie verte Pirinexus. Un patrouilleur circule régulièrement sur l'itinéraire pour relever les besoins d'intervention qui sont ensuite transmis aux communes pour un entretien mutualisé de l'itinéraire. L'objectif est d'offrir un itinéraire de qualité et d'avoir une réactivité importante.

En 2023, la Communauté de Communes a réfléchi à la réorganisation de l'entretien en envisageant une reprise intégrale par la collectivité plutôt qu'en partage avec les communes. Cependant, les contraintes administratives, l'organisation technique et les coûts associés ont mis en évidence le fait que l'organisation actuelle reste le meilleur compromis pour un service de qualité à des coûts maîtrisés.

Randonnées

Le guide de randonnée a intégralement été repris en 2023 pour proposer un nouveau format sous formes de 17 fiches regroupées dans une pochette, édité en 4 langues (français, catalan, espagnol, anglais). Cette réédition dans un nouveau format fait suite à un travail de refonte mené en 2022 grâce à la présence d'un stagiaire, et en concertation avec les acteurs du tourisme, de la randonnée et les communes membres.

La Communauté de Communes gère et valorise 17 sentiers d'intérêt communautaires répartis sur les 10 communes du territoire. Le suivi et le balisage de ses sentiers est réalisé grâce au partenariat avec l'association la Randonnée Céretane qui est régulièrement présente sur le terrain.

L'entretien nécessaire a été réalisé en interne sur 500 mètres linéaire et avec 6 interventions sur signalétique nécessaires.

Vélo à Assistance Électrique

Face au succès rencontré par la flotte de vélos à assistance électrique pour les déplacements professionnels des élus et agents des communes membres, la Communauté de Communes a complété la flotte avec 3 VTT

et 3 vélos à assistance électrique, avec le financement de la Communauté de Communes à hauteur de 50% de la dépense qui s'élève à 15 703,01€ HT.

Envoyé en préfecture le 07/11/2024

Reçu en préfecture le 07/11/2024

Publié le 07/11/2024

ID : 066-216600494-20241023-RAPPORT2023-DE



La Cerise sur le Château

A l'occasion du festival La Cerise sur le Château qui a eu lieu au parc d'Aubiry à Céret du 11 au 13 août 2023, le service a proposé aux festivaliers une offre de stationnements vélos surveillés pendant toute la durée des concerts. L'opération consistait à accueillir les cyclistes et les aider à se stationner. Afin de sensibiliser à la question de la visibilité à vélo, chaque vélo accueilli était équipé d'un « kit visibilité » comportant une lampe et des réflecteurs à rayons.

Ces opérations ont été mise en place avec un financement à hauteur de 50% obtenu dans le cadre de l'appel à projet « Avenir Montagnes Mobilités » de l'État.

Carte des temps piétons

Les cartes des temps piétons consistent à afficher le temps de marche entre les différents points d'intérêt et de services (les pôles générateurs de déplacements). Cet outil vise à sensibiliser et à encourager le recours aux mobilités douces en permettant aux visiteurs et habitants de s'approprier ou de se réappropriier la ville.

Ce projet a été initié depuis 2020. L'année 2023 a permis la finalisation de la carte des temps piétons de Saint Jean Pla de Corts. En parallèle, un travail de relecture et de correction a été mené et se poursuit avec la commune du Boulou.

Aire de repos pédagogique de la véloroute voie verte

La Communauté de Communes a coordonné la mise en œuvre d'une action de sensibilisation du jeune public en lien avec la biodiversité et la véloroute voie verte.

L'objectif du projet était la création de panneaux de sensibilisation à disposer sur une aire de repos de la véloroute voie verte, tout en sensibilisant les élèves aux questions de pollution, de déplacements et de biodiversité.

Ce projet a été proposé par une classe de CM1 de l'école Marc Chagall de Céret et la classe ULIS du collège Jean Amade. L'IUT Génie Biologie de l'UPVD a mis à disposition 2 étudiants qui ont proposé un programme d'activités.

Ce partenariat a permis d'aboutir à la création de trois panneaux de sensibilisation : la faune, la flore, environnement et pollutions ; ainsi qu'à une œuvre d'art collective réalisée à partir de pièce de vélos récupérées.

La collectivité accompagne également la labellisation des communes membres qui le souhaitent. En 2023, deux communes ont candidaté et obtenu le label : Saint Jean Pla de Corts et Maureillas – Las Illas

Label écomobilités

Envoyé en préfecture le 07/11/2024

Reçu en préfecture le 07/11/2024

Publié le



ID : 066-216600494-20241023-RAPPORT2023-DE

En 2023, la Communauté de Communes a vu la reconduction de sa labellisation territoire Ecomobilité par l'ADEME, qui témoigne de l'engagement de la collectivité dans cette démarche depuis 2013. Pour l'obtention de ce label, la Communauté de Communes a proposé 5 actions phares :

- Mise en place du Rézo Pouce
- Évènement en faveur des mobilités durables
- Mise en œuvre d'un Carapattes
- Réalisation de cartes des temps piétons
- Suivi de la Véloroute Voie Verte (4 ans)

#ARAVIA

La 8ème édition de #Aravia, s'est tenue dimanche 26 septembre 2023, dans le parc du Château d'Aubiry. Cet évènement vise à sensibiliser aux mobilités, au développement durable et à la valorisation du territoire. Il est organisé depuis 2015 en partenariat avec les acteurs socio-économiques du territoire qui animent cette journée.

PERSPECTIVES 2024

- **PCAET :**
Bénéficiaire d'une évaluation mi-parcours finalisée
Bénéficiaire d'un Plan Climat ajusté au plus près des enjeux et évolutions du territoire
Assurer l'animation et le suivi avec les communes via la commission et en interne.
- **Cadastre solaire, thermographie aérienne et thermographie de façade :**
Poursuivre les permanences et adapter l'organisation aux attentes
Développer le conseil et l'information en faveur de l'amélioration de l'habitat
Suivre la réflexion et le passage à l'action des bénéficiaires des outils
- **Énergie renouvelable :**
1 projet en réflexion dans le cadre d'une réhabilitation
1 projet en réflexion dans le cadre d'une nouvelle construction
- **Avenir Mobilités Montagne :**
Lancement du projet « Accompagnement à la réalisation d'un schéma communal d'organisation des mobilités »
Lancement du projet « Accompagnement à l'organisation des déplacements des employés en zone d'activités économiques »
- **Chalet de l'Albère :**
Terminer les travaux de requalification durable
Définition du plan d'actions pour le repositionnement touristique
- **Vélo route voie verte :**
Aménager des aires de repos et services aux cyclotouristes
- **Carte des temps piétons :**
1 nouvelle carte des temps à éditer à Saint Jean Pla de Corts
1 carte des temps à rééditer à Maureillas – Las Illas



COLLE-DE-LOUILLIA

du 14 avril au 31 mai 2022.
CHALET DE L'ALBÈRE VOUS
EST OUVERT DU MERCREDI AU LUNDI
DE 9H30 à 19H00.
SAMEDI - DIMANCHE SOIR
MARDI THÈRE LA TERRASSE
LUNDI, LA RESTAURATION SE FAIT
SUR RÉSERVATION JUSQU'À 19H00.
SITE TOUJOURS ACCESSIBLE LORS
DES FERMETURES.
ET RÉSERVATIONS AU
06 78 59 86 96
Berser Levraut



1 904 000€

investis pour la
dépollution des
Berges du Tech



2 622 000€

investis pour les travaux
de réhabilitation de la
friche Sainte Marguerite



100km

de patrouillage
effectués pour
l'entretien de la vélo
route voie verte

VOIRIE ET TRAVAUX

Le service Voiries et Travaux de la Communauté de Communes du Vallespir joue un rôle essentiel dans l'entretien et l'amélioration des infrastructures locales. Ce service se charge de la gestion, de l'entretien et de la réhabilitation des routes et espaces publics. Leur mission inclut la surveillance régulière des voiries, la planification et l'exécution de travaux de réparation et d'entretien, ainsi que la coordination avec d'autres entreprises pour assurer la sécurité et la qualité de vie des habitants.

LES TRAVAUX DE VOIRIE ET ÉTUDES RÉALISÉS

Requalification de l'espace autour de la place du souvenir à Le Boulou

Suite à la démolition par la commune de 2 bâtiments, le projet consiste à créer un îlot de fraîcheur et de convivialité avec un maximum de dés-imperméabilisation autour de la place du souvenir. Les travaux comprennent :

- les plantations d'arbres et d'arbustes de type méditerranéens avec un espace engazonné demandant peu d'arrosage,
- une liaison piétonne en béton drainant,
- une aire de jeux pour les enfants,
- des places de stationnement,
- un espace consacré à M. Maratrat résistant de la 2ème guerre mondiale qui donnera son nom à ce nouvel espace.



Réaménagement RD115 Le Pont de Reynès

Renforcer la centralité du Pont de Reynès par des aménagements de qualité.
Réfection de la chaussée et des trottoirs, mise en place de feux micros-régulés pour la sécurité des usagers.
Étude dans le cadre d'une option d'une plateforme avec un revêtement bois pour recevoir un marché hebdomadaire.



Réfection des trottoirs, arrêts de bus, lieu-dit La Cabanasse de Reynes

Mise aux normes des 2 arrêts de bus par la mise en place de bordures spéciales, création de places de stationnement sur l'ancien espace réservé au bus, mise en place d'un enrobé rouge en revêtement des trottoirs pour faciliter l'entretien.



RD 618 Avenue du Vallespir à Maureillas las Illas

Suppression des coussins berlinois.

Fourniture et pose d'un feu récompense en remplacement afin d'apporter un outil efficace à la baisse de la vitesse en entrée de centre-ville.



LES TRAVAUX DANS LE CADRE DE LA COMPÉTENCE DÉCHETS ASSIMILÉS

Envoyé en préfecture le 07/11/2024

Reçu en préfecture le 07/11/2024

Publié le

ID : 066-216600494-20241023-RAPPORT2023-DE



Dépollution des berges du Tech à Céret

Enlèvement et tri des déchets ménagers enfouis le long de la berge du Tech. Reconstitution d'une berge et replantations d'arbres.

La quantité de terre mélangée aux déchets ménagers a été estimée à 11 934 tonnes.

Le chantier a été attribué à :

Lot 1 : Débroussaillage, abattage arbres et replantation.

À l'entreprise Arnaudies Lionel

Lot 2 : Terrassement, tri et enlèvements des déchets.

A l'entreprise TDA-Eiffage



Suite à la découverte de 4 299 m³ de déchets supplémentaires un avenant a dû être engagé. Le cout total de l'opération s'élève à **1 904 000.00 € HT** - Réception du chantier en automne 2023

Création d'un pôle déchets Parc d'activité Tech Oulrich à Céret

Création de garages, de vestiaires, d'aire de lavage pour les camions sur le terrain attenant à la déchetterie.

Dépôt du dossier de demande de subventions.

Dépôt et obtention du permis de construire.

Réalisation des études préalables thermiques.

Dossier de Consultation des Entreprises.



LES TRAVAUX DANS LE CADRE DE LA COMPÉTENCE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, ENTRETIEN D'ACTIVITÉS

Extension Parc d'activités Tech Oulrich à Céret

Réalisation des études préalables : études des sols, géomètres.
Travail à l'esquisse du projet d'extension

Aménagement paysager Parc d'activités John Morgan à Maureillas la Illas

Suivi des travaux.
Cout de l'opération : 4 812.00 € HT

Distriport Le Boulou

Réfection de la signalétique et réfection de la chaussée à la sortie de l'autoroute.

Réhabilitation friche industrielle Sainte Marguerite à Céret

Suivi du chantier de la friche industrielle afin d'accueillir une brasserie par l'entreprise Cap d'Ona
Poursuite du chantier hors d'eau hors d'air
Dépôt de permis de construire modificatif
Finalisation du bâtiment



Aménagement de La Maison des Producteurs à Sainte Marguerite à Céret

Études travaux d'aménagement d'une boutique au rez de chaussée et de bureaux à l'étage.
Consultation et attribution marché pour traitement des termites, amiante et plomb.
Réunions pour définition de l'esquisse avec l'architecte et les représentants des producteurs.
Dépôt et attribution du permis de construire.



DIVERS TRAVAUX ET ÉTUDES

Réfection et requalification du chalet de l'Albère

Rénovation thermique, réaménagement intérieur des dortoirs, pose de panneaux photovoltaïques pour de l'autoconsommation.

Attribution des marchés de travail
définition d'un planning permettant à l'établissement d'être le moins impacté possible



Service Jeunesse à Céret

Création d'un local de stockage à ossature bois sur la terrasse du 1er étage.
Suivi du chantier.

Réaménagement du coin tisanerie par différentes entreprises, modifications électriques, de plomberie et pose d'un ensemble de meuble.
Peinture réalisée par notre service technique.



Crèche de Maureillas Las Illas

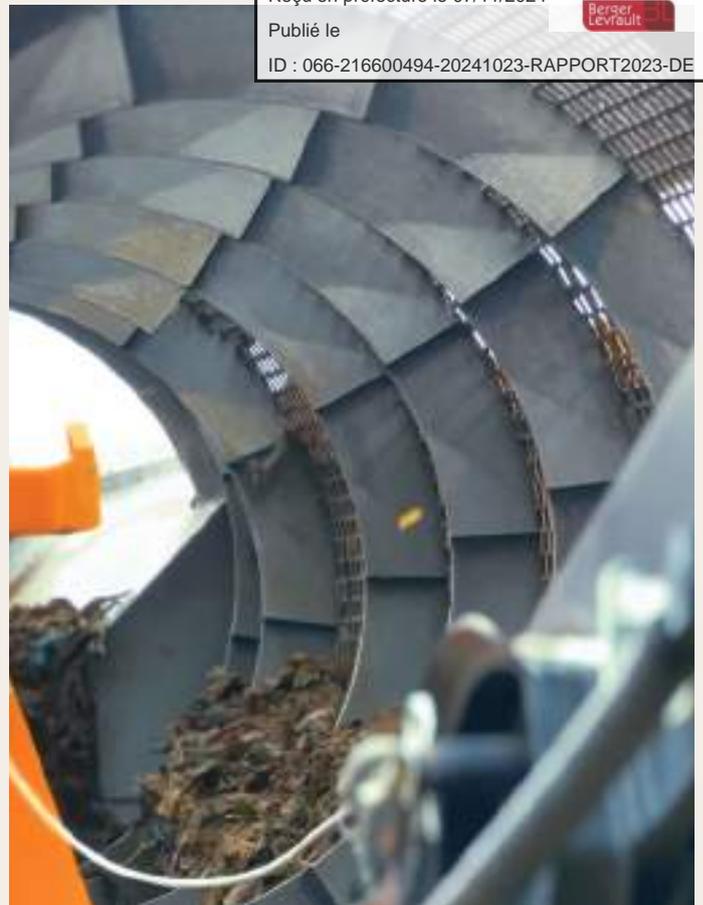
Remplacement alarme intrusion, réparation fuite, nettoyage, révision de la toiture et remplacement de tuiles canal.

Suivi entretien divers bâtiments

Réalisation des fiches journalières d'entretien des bâtiments, des parcs d'activités et suivi des travaux réalisés en interne par notre service technique.
Vérifications des installations électriques de l'ensemble de nos bâtiments par le bureau Véritas.
Vérifications des ascenseurs par les installateurs.
Vérifications et entretiens des installations de chauffage-climatisation par l'entreprise PFR.
Contrôle des aires de jeux par un organisme agréé.

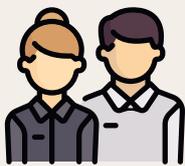
PERSPECTIVES 2024

- Suivi travaux vestiaires et hangar pôle déchets.
- Étude aménagement de l'entrée Ouest de la RD115 à Saint Jean Pla de Corts comprenant la création liaisons douces et d'aménagement paysager.
- Étude réaménagement de l'avenue des Albères à Maureillas las Illas comprenant la création d'un trottoir et sécurisation des usagers.
- Consultation travaux Maison des Producteurs.



Chantier de la dépollution des berges du Tech





31

professionnels
auprès des enfants



140

enfants accueillis



3

établissements
d'accueil de jeunes
enfants

PÔLE PETITE ENFANCE

Le pôle petite enfance de la Communauté de Communes du Vallespir est composé de 31 professionnels, pour un équivalent temps plein de 24,29 ETP.

3 établissements d'accueil de jeunes enfants (EAJE) situés sur les communes de Céret, de Le Boulou et de Maureillas Las Illas et un Relais Petite Enfance (RPE) itinérant sur le territoire sont coordonnés par une infirmière puéricultrice.

La capacité d'accueil des 3 crèches est de 68 places d'agrément en 2023, 140 enfants ont bénéficié d'un accueil en collectivité pendant l'année.

Les structures sont ouvertes du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30 toute l'année, elles sont fermées les jours fériés, une semaine au printemps, 3 semaines en été et une semaine entre Noël et jour de l'an.

Le Relais Petite Enfance (RPE) est ouvert de 8h30 à 17h30, (fermeture idem crèches) avec les matins une itinérance sur les communes de Le Boulou, Maureillas Las Illas, Saint Jean Pla de Corts, Reynès et Céret pour proposer des ateliers animés par l'éducatrice de jeunes enfants, et l'après-midi réservé pour accueillir les familles, les assistants maternels et gérer tout l'administratif.

COMMISSION D'ATTRIBUTION DES PLACES :

49 demandes sont analysées (64 en 2022) sur les listes d'attentes des EAJE pour la rentrée de septembre 2023 ; 31 nouveaux enfants ont été accueillis en septembre pour un total de 85 enfants présents dans les crèches soit 1.25 enfant par place agréée. 18 enfants sont orientés vers l'accueil individuel chez les assistants maternels du territoire, les familles seront toutes accompagnées par le RPE du Vallespir.

SEMAINE DE LA PETITE ENFANCE, ÉVÈNEMENT NATIONAL SUIVI PAR LE PÔLE PETITE ENFANCE :

L'objectif est d'ouvrir les portes aux familles pour échanger et partager des moments ; ce sont des ateliers, des animations pour permettre aux parents de voir tout ce qui peut être proposé à leur enfant pendant la journée, des moments pour se rencontrer autrement avec les professionnels et entre parents également.

Durant la semaine du 20 au 24 mars 2023, le pôle petite enfance a assuré des animations pour rassembler autour des jeunes enfants, les familles et tous les professionnels de la petite enfance du territoire.

Tous les jours de nombreuses activités ont eu lieu autour de la thématique « POP » pour fêter les 10 ans de cet évènement national. Une soirée conférence a été proposée sur le développement du cerveau du jeune enfant, durant laquelle des parents et des professionnels ont pu participer et échanger avec l'intervenante et la coordinatrice Petite Enfance.



BILAN DES ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DE JEUNES ENFANTS

Envoyé en préfecture le 07/11/2024

Reçu en préfecture le 07/11/2024

Publié le



ID : 066-216600494-20241023-RAPPORT2023-DE

Évolution des présences des enfants dans les 3 EAJE :

49 demandes sont analysées par la commission d'attribution des places (64 en 2022) sur les listes d'attentes des EAJE pour la rentrée de septembre 2023 ;
31 nouveaux enfants ont été accueillis en septembre pour un total de 85 enfants présents dans les crèches soit 1.25 enfant par place agréée. 18 enfants sont orientés vers l'accueil individuel chez les assistants maternels du territoire, les familles seront toutes

Année	HEURES DE PRÉSENCE RÉELLES	NOMBRE D'ENFANTS ACCUEILLIS	NOMBRE D'HEURE PAR ENFANT
2020	71 058	147	483,39
2021	88 708	162	547,58
2022	97 547	150	650,31
2023	113 783	140	812,73

Observations : baisse du nombre d'enfant, en revanche les enfants sont présents plus de jours par semaine et plus d'amplitude horaire sur la journée ; d'année en année, on remarque une diminution des demandes à temps très partiels, pour des demandes de temps plein dans les structures.

Bilan d'Activité CAF

2023	CÉRET	MAUREILLAS	LE BOULOU	TOTAL
Heures facturées	42 353	33 430	44 600	120 383
Heures réalisées	38 889	31 321	43 573	113 783
Nombre d'enfants	49	42	49	140
Participations familiales	60 331 €	48 264 €	68 866 €	177 461 €
Nombre de jour d'ouverture	215	220	213	218
Nombre d'enfant en situation d'handicap	1	0	0	1
Nombre d'enfant en situation de pauvreté	18	16	15	49
Famille en parcours insertion	15	0	7	22
Capacité d'accueil	56 760	47 080	87 852	191 392
Capacité modulée	44 704	35 752	44 842	125 298
Prix de revient / heure	0,96€	0,65€	0,32€	0,65€
Subvention PSO de la CAF	188 867€	163 041€	203 596€	555 305€

Bilan financier et coût pour la collectivité

2023	CÉRET	MAUREILLAS	LE BOULOU	TOTAL
Total dépenses 2023	387 348€	302 402€	406 739€	1 096 489€
Total recettes 2023	327 503€	249 863€	332 745€	910 111€
COÛT TOTAL CCV	59 845€	52 538€	73 995€	186 378€
Coût total CCV par enfant	1 221,32€	1 250,90€	1 510,10€	1 327,44€
Coût total CCV par heure de présence	1,54€	1,68€	1,69€	1,364€

BILAN RELAIS PETITE ENFANCE

Envoyé en préfecture le 07/11/2024

Reçu en préfecture le 07/11/2024

Publié le



ID : 066-216600494-20241023-RAPPORT2023-DE

75 Assistants Maternels (AM) sont agréés sur le territoire en 2023, 55 sont actifs.

	Nombre d'AM acceptant	Nombre de demandes en 2023
Horaires atypiques	24	3
Accueil d'urgence	47	7
Enfants en situation de handicap	55	0
Accueils périscolaires	23	5

4 Maisons d'Assistants maternels fonctionnent avec **13** Assistantes Maternelles.

105 familles ont contacté le RPE pour une information ou un accompagnement concernant un mode d'accueil : **80** pour des AM, **8** pour les EAJE, **1** pour un salarié à domicile et **16** sans précision.

201 ateliers d'éveils ont été proposés par le RPE itinérant sur les 212 jours d'ouverture ; **31** AM sont venus au moins une fois et **97** enfants ont bénéficié des ateliers.

Subventions CAF Relatives à l'exercice 2023

PS RPE missions principales	20 77,60€
PS RPE missions renforcées	3 123,00€
Bonus territoire CTG	14 755,40€
TOTAL	38 656,00€

Coût pour la collectivité

Dépenses de fonctionnement	48 320,00€
Recettes au 31/12/2023	37 311,00€
RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT	11 827,00€

QUELQUES INFORMATIONS :

- Le RPE est présent dans le bureau de la crèche de Le Boulou tous les après-midis des premiers mardis du mois pour assurer une présence administrative aux familles.
- Le Pôle petite enfance se mobilise pour assurer des animations lors des différents évènements familiaux proposés par les communes ou l'intercommunalité notamment les week-end (Fête de la Catalanité à Maureillas-Las-Illas, #ARAVIA, Pâques au parc du château d'Aubiry)
- Les 2 contrôles de gestion établis par la CAF pour la crèche de Maureillas Las Illas et celle de Le Boulou, n'ont relevé aucune anomalie ou dysfonctionnement.
- Organisations de cafés et goûters des parents dans les crèches pour favoriser les rencontres entre les parents de jeunes enfants, notamment lors des adaptations des enfants. Cette occasion permet les échanges d'expériences et de vécus entre les parents mais aussi de se connaître et de se soutenir dans la fonction parentale.
- Comme tous les mois de juin, des échanges avec les écoles maternelles et les ALSH permettent aux enfants et aux parents de se familiariser avec l'école maternelle et de préparer la rentrée scolaire de manière plus douce.
- Tout au long de l'année et en début d'année scolaire, la référente santé et accueil inclusif intervient auprès des familles pour assurer une intégration totale et inclusive à tous les enfants, mais aussi intervient auprès des équipes pour assurer la formation sur la conduite à tenir par rapport à l'administration des médicaments et des gestes d'urgence.
- Tout au long de l'année des projets sont mis en place dans chaque structure « Pierre et le loup » à Maureillas Las Illas, création d'un espace « zen » à Céret et mise en place de nouvelles fiches de transmission à Le Boulou.
- Création de vidéos en faveur de la valorisation et du soutien du métier d'assistant maternel.
- 14 réunions entre les directrices des crèches, l'animatrice du RPE et la coordinatrice petite enfance pour mutualiser les besoins, réfléchir collectivement aux pratiques aux projets, avoir une cohérence d'accueil sur le territoire, garantir à toutes les familles une qualité d'accueil dans toutes les structures, assurer une sécurité avec la mise en place des protocoles et des documents administratifs communs.



PERSPECTIVES 2024

- Mise en place d'une intervention commune dans toutes les crèches, menée par un professionnel des activités sportives adaptées.
- Organisation de la semaine petite enfance sur la thématique « Viens je t'emmène »
- Soutien à la parentalité : plusieurs temps sont prévus pour échanger avec les parents et pour se rencontrer : soirée conférence, café des parents, portes ouvertes dans les crèches quelques après-midi dans l'année, atelier d'information sur les perturbateurs endocriniens, journée petite enfance commune avec la Communauté de Communes du Haut-Vallespir, soutien à la parentalité sur la thématique du sommeil.
- Soutien du métier d'assistants maternel par l'intermédiaire du Relais Petite Enfance : réunion, accompagnement des nouveaux agréés, intégration lors des ateliers quotidiens.



1372

enfants accueillis
sur le temps
méridien sur 9 école
du Vallespir sur
Céret, Le Boulou et
Maureillas



48 jeunes

sur 90 entre 14 et 17
ans inscrits sur les
séjours 2023

33

agents formés sur
13 thématiques
différentes

PÔLE ENFANCE JEUNESSE

Le service enfance jeunesse fait partie du pôle cohésion sociale de la Communauté de Communes. Dans le service Enfance, il y a 4 ALSH extrascolaires (ALSH maternel de Le Boulou, ALSH Maternel et ALSH élémentaire de Maureillas Las Illas et accueil ados) et 5 ALSH périscolaires situés dans les 9 écoles des communes de Céret, Le Boulou et Maureillas. Le service est composé de 10 agents directeurs et adjoints qui accompagnent 29 animateurs en contrat, 8 agents mis à disposition par les communes et 9 associations qui interviennent quotidiennement auprès des enfants.

BILAN À MI-PARCOURS DE LA CTG

La Convention Territoriale Globale (CTG) signée le 29 novembre 2021 pour 4 ans, est une convention de partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales qui vise à renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions en direction des habitants et des familles du territoire dans divers domaines dont celui de l'Enfance Jeunesse et de la Parentalité. Elle permet d'octroyer des aides financières nécessaires aux fonctionnements des accueils de loisirs. Ce bilan à mi-parcours a permis de reprendre 6 thématiques et les 13 fiches actions avec leurs orientations et objectifs.

LE PEDT : LES PROJETS PÉDAGOGIQUES DES STRUCTURES D'ACCUEIL DE LOISIRS

Après la finalisation du Projet Éducatif Territorial et la mise en place des plans mercredis, l'année 2023 a permis de concrétiser la mise en œuvre des projets au sein des accueils de loisirs notamment à travers la réécriture des projets pédagogiques de chacune des structures. Les équipes d'animations se sont largement mobilisées avec l'appui du service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports. Ce travail et de nombreuses formations (33 thématiques) ont été proposées aux équipes et ont permis d'enrichir notre panel éducatif.

LE PORTAL FAMILLE : MODERNISATION DES RELATIONS AVEC LES FAMILLES

Afin de faciliter les paiements de la Régie Famille, un portail numérique qui permet le paiement en ligne a vu le jour en 2022 et depuis octobre 2023, une famille peut aussi y modifier son adresse électronique et vérifier les renseignements (adresse postale, numéro de téléphone, personnes autorisées à récupérer l'enfant, etc).

En 2023, 49% des familles du territoire ont réglé leurs factures en ligne.

LE RÉFÉRENT ACCUEIL INCLUSIF INTERCOMMUNAL : Dispositif de soutien à la prise en charge des enfants en situation de handicap dans les accueils périscolaires et extrascolaires

A travers le conventionnement avec le dispositif départemental Hand'avant 66, depuis septembre 2023, tout responsable légal, qui a complété dans la fiche de renseignements que l'enfant bénéficie d'un suivi complémentaire et/ou d'un projet personnel de scolarisation (P.P.S.) si l'enfant a plus de 3 ans, sera invité à rencontrer un responsable de la structure et Hand'avant 66*.

Une rencontre sera également organisée avec au minimum un responsable légal dès lors que l'enfant bénéficie d'un Projet d'Accueil Individualisé (P.A.I.). Afin d'accompagner les équipes et de faire le lien avec le pôle Hand' Avant*, la communauté de communes a créé un poste de référent inclusion et parentalité.

En 2023, 23 enfants à besoins particuliers ont été accueillis pour 4 613 heures enfants réalisées et 12 familles ont été reçues pour recueils d'informations.

Cette démarche permet à tous les enfants de bénéficier d'un accueil de qualité et adapté à ses besoins.

(* Pôle Ressources Hand'avant 66 : Facilite l'accueil des enfants à besoin particulier - Accompagne et Sensibilise les équipes)

LE PLAN MERCREDI : enrichissement des activités de loisirs

La charte qualité Plan mercredi vise à organiser l'accueil du mercredi autour de 4 axes :

- Veiller à la complémentarité éducative des temps périscolaires du mercredi avec les temps familiaux et scolaires, mais aussi avec les temps périscolaires des autres jours de la semaine
- Assurer l'inclusion et l'accessibilité de tous les enfants souhaitant participer à l'accueil de loisirs, en particulier des enfants en situation de handicap
- Inscrire les activités périscolaires sur le territoire et en relation avec ses acteurs
- Proposer des activités riches et variées intégrant des sorties éducatives dans la perspective d'une réalisation finale (œuvre, spectacle, exposition, tournoi, etc.)

Dans ce cadre la CCV a mobilisé l'association MOBIL'SPORT, structure itinérante dotée de matériel de sport innovant très diversifié et d'une équipe diplômée.

Huit mercredis et quatre journées lors des vacances ont été proposés à l'ensemble des ALSH du territoire ainsi qu'à nos partenaires, le centre de loisirs associatif de Céret et la MJC de Le Boulou



DÉVELOPPEMENT DU PARTENARIAT ASSOCIATIF ET COMMUNAL

6 associations locales interviennent en plus des associations partenaires MJC et centre de loisirs associatif de Céret (*Trampoline 2000, Plaisir de Bouger, l'Entente Vallespir Basket, Le Judo Club de Le Boulou, et la Gym Club de Céret*) ce qui représente 1 978 heures d'interventions auprès des accueils de loisirs périscolaires.

En contre partie de leur investissement, les associations ont été financées pour un montant total de 49 444 €

Partenariats associatifs et périscolaire 2023	Heures / Interventions périscolaires	Total subvention 2023
Centre de loisirs	703	17 575,00€
Country	213	5 325,00€
T 2000	130	3 250,00€
EVB Basket	241	6 025,00€
MJC	470,75	11 768,75€
Boxing	130	3 250,00€
Judo	68	1 700,00€
Gym club	22	550,00€
TOTAL	1977,75	49 443,75€

Au niveau culturel, les centres de loisirs ont pu bénéficier des ressources aux musées de Céret (d'art moderne et des instruments), visite à la médiathèque, l'espace Max HAVART et à la maison de l'eau de Le Boulou.

Une journée d'animation a été organisée en collaboration entre l'équipe en gestion de l'événementiel de la Communauté de Communes et les services culturel et sport de la commune de Céret au Château d'Aubiry pour tous les ALSH.

Participation des accueils de loisirs aux événements des communes :

- Fête de Pâques à Céret au Château d'Aubiry le 8 Avril 2023
- Fête de la Catalanité à Maureillas le 2 Septembre 2023

BILAN PÉRISCOLAIRE QUANTITATIF DES COMMUNES DE LE BOULOU, CÉRET ET MAUREILLAS

1 372 enfants différents ont été accueillis dans les accueils périscolaires en 2023.

246 088 heures enfants réalisées ; en 2022 (238 032 heures en 2022 enfants réalisées soit une augmentation de 8 056 heures enfants réalisées).

2023, **84% des enfants** inscrits à l'école ont fréquenté les temps périscolaires et notamment le temps méridien.

Accueil périscolaire	Céret	Le Boulou	Maureillas	TOTAL
Heures enfants	118 281	78 168	49 639	246 088
Total dépenses de fonctionnement	435 333,00€	257 695,00€	177 077,00€	870 105,00€
Coût de l'heure	3,70€	3,30€	3,60€	3,50€
Total recettes de fonctionnement	142 154,00€	96 457,00€	59 143,00€	297 754,00€
Recettes famille	26 493,00€	14 123,00€	7 660,00€	48 276,00€
Recettes CAF	133 329,00€	78 191,00€	46 988,00€	238 508,00€
Autres	2 332,00€	0,00€	4 495,00€	6 827,00€
Participation CCV	293 179,00€	161 238,00€	117 934,00€	572 351,00€
Participation CCV par heure et par enfant	2,48€	2,06€	2,38€	2,33€

LE PÉRISCOLAIRE DES MERCREDIS

Les enfants sont accueillis les mercredis à l'accueil de loisirs maternel et élémentaire de Maureillas ainsi qu'à l'accueil de loisirs maternel de Le Boulou.

Sites	Heures enfants réalisées en 2022 (mercredis)	Heures enfants réalisées en 2023 (mercredis)	Nombre d'enfants accueillis en 2023
Le Boulou maternelle	6 477	5 540	51
Maureillas maternelle	4 443	4 938	35
Maureillas élémentaire	5 673	6 528,5	48

134 enfants différents accueillis

17 006.5 heures enfants réalisées en 2023 (16593 heures enfants réalisées en 2022)

Constats :

- Demande importante de l'accueil de loisirs de Maureillas Las Illas (+ 13.3 % par rapport à 2022)
- Baisse de la fréquentation de l'accueil de loisirs maternel de Le Boulou (- 14.5% par rapport à 2022)

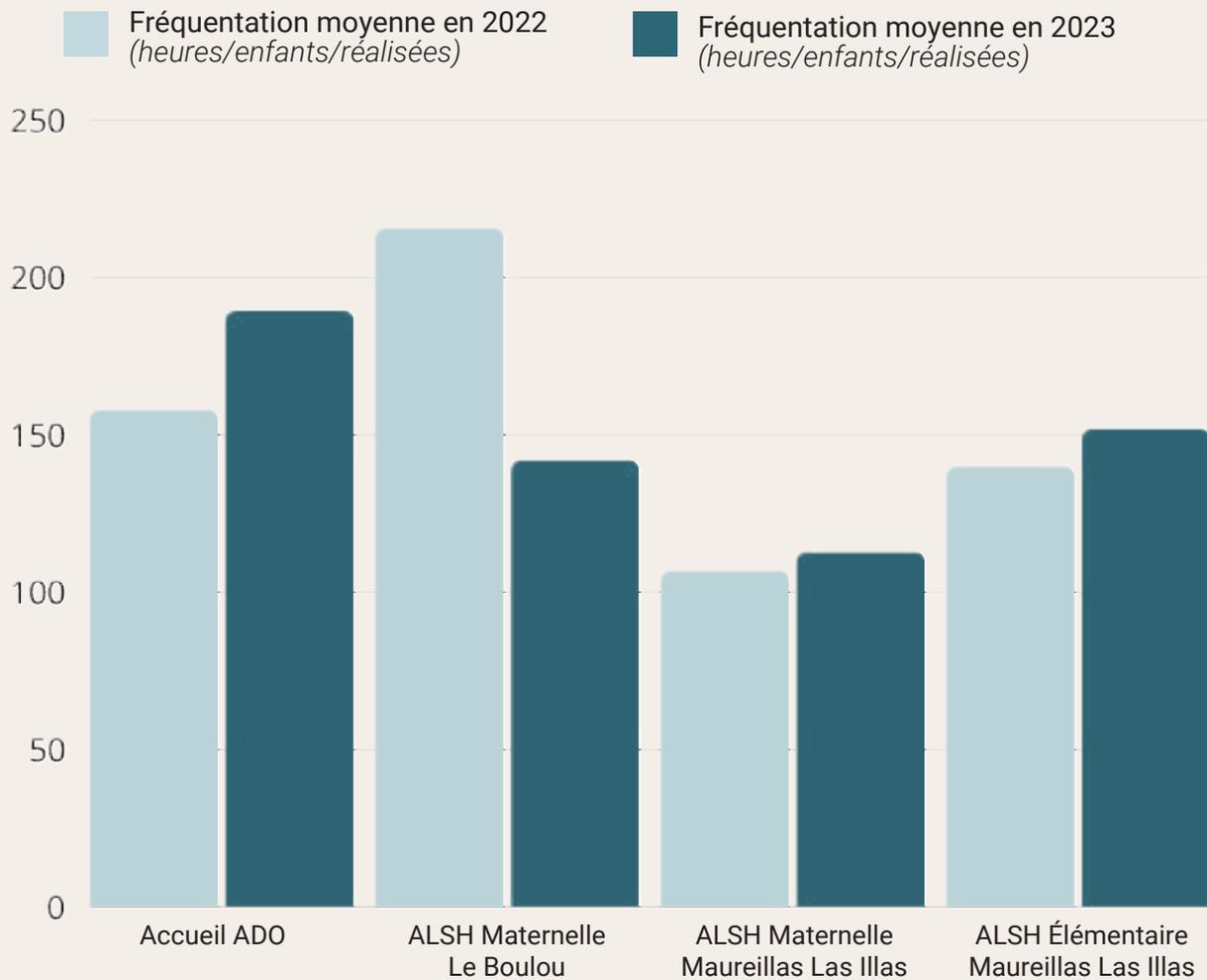
VACANCES SCOLAIRES : LES ACCUEILS EXTRASCOLAIRES

285 enfants différents accueillis dans les ALSH maternels et élémentaire.

54 439.50 heures enfants réalisées en 2023 (55 650) heures enfants réalisées en 2022)

La fréquentation globale des accueils de loisirs les vacances scolaires et le mercredi est stable par rapport à l'année 2022

Vacances et mercredis	Jours 2022	H/E/R	Jours 2023	H/E/R		Capacité
Le Boulou mercredi (ALSH maternelle)	37	6 477	38	5 540	-14,47%	24
Le Boulou vacances (ALSH)	53	11 448	52	7 388		32
Maureillas mercredi (ALSH élémentaire)	37	5 673	38	6 528,5	15,08%	24
Maureillas ALSH extra élémentaire	72	10 076	66	10 068		24
Maureillas mercredi (ALSH maternelle)	37	4 443	38	4 938	11,14%	16
Maureillas ALSH extra maternelle	72	7 732	66	7 464		16
Accueil ADO vacances (ALSH, hors séjour)	62	9 801	66	12 513	27,67%	24
TOTAL EXTRA ET MERCREDI	370	55 650	364	54 439,50		
FRÉQUENTATION MOYENNE JOUR	150		150			



Constats :

- Stabilité de la fréquentation globale dans les accueils de loisirs.
- Baisse de la fréquentation à Le Boulou : - **34%**
- Des travaux engagés dans les locaux de l'école Prévert ont contraint le service à s'installer à chaque période de vacances scolaire dans les locaux de la cantine de la Suberaie, locaux en conformité avec les normes réglementaires mais moins adaptés à l'âge des enfants accueillis.

Les équipes ont dû s'adapter et se réorganiser pour proposer des activités tenant compte des contraintes du site provisoire, les différents partenariats et intervenants ont pu continuer notamment avec la médiathèque de Le Boulou.

La fréquentation moyenne dans les ALSH de Maureillas est en **augmentation de 7.4 %**

L'offre d'activité des ALSH de la CCV reste très diversifiée : activités culturelles, initiations sportives, activités manuelles, jardins intergénérationnels et des sorties à la journée ont été mutualisées cette année notamment entre les deux ALSH maternels Le Boulou et Maureillas.

Nouveauté 2023 : L'équipe d'animation à souhaiter remettre en place un mini séjour pour les enfants de l'accueil élémentaire de Maureillas Las Illas qui a eu lieu les 19 et 20 juillet 2023, les familles ont répondu présentes puisque **24 enfants** (capacité d'accueil maximale) y ont participé et ont été satisfaits de ce premier pas vers l'autonomie.

L'ACCUEIL ADO

Envoyé en préfecture le 07/11/2024

Reçu en préfecture le 07/11/2024

Publié le



ID : 066-216600494-20241023-RAPPORT2023-DE

143 enfants uniques accueillis entre les séjours et les activités.

12 513 heures enfants réalisées en 2023 et **66 jours d'ouvertures** (9 801 heures enfants réalisées en 2022 pour 62 jours d'ouverture)

Ce public est plus difficile à mobiliser depuis 2022 et en 2023 les équipes de direction et d'animation ont su redynamiser cet accueil et investir les jeunes.

De nombreuses activités communes avec les ados de la MJC de Le Boulou et des rencontres avec les ados du Haut Vallespir ont rythmé l'année.

L'équipe a proposé des accueils atypiques notamment 9 soirées, 1 samedi et 3 nuitées hors séjours en 2023, qui ont bien fonctionné. Les jeunes ont pu participer à l'élaboration des programmes d'activités par la mise en place de temps d'échanges en fin de journée avec les animateurs et l'équipe de direction.

LES SÉJOURS 2023

17 jours de séjours et 3 730 heures enfants réalisées et 90 participants dont 48 jeunes de 14 à 17 ans.

- Ski Nuria : 28/02 au 03/03/2023 : 40 participants
- Chez les Chouans : 25/07 au 29/07/2023 : 13 participants
- Les 4 éléments des PO et énergies renouvelables : 8/08 au 11/08 : 14 participants
- Séjour en Catalogne à Tarragona : 24/10 au 27/10 23 participants



BILAN FINANCIER EXTRASCOLAIRE ET MERCREDIS

Sites	Dépenses totales	Recettes totales	Participation CCV	Coût HER	Coût CCV HER
ALSH - Le Boulou 3/6 ans	93 806,00€	45 276,00€	48 530,00€	7,26€	3,75€
ALSH - Maureillas - 3/6 et 6/11 ans	168 489,00€	81 342,00€	87 417,00€	5,81€	2,81€
ALSH ADO Céret et Séjours	118 007,00€	51 145,00€	66 862,00€	9,43€	5,34€
TOTAL	380 302,00€	177 763,00€	202 539,00€		

LES PARTENAIRES ASSOCIATIFS

La MJC de Le Boulou

La MJC de Le Boulou a accueilli :

Les enfants de 6 à 11 ans les mercredis (36 mercredis) et les vacances scolaires : hiver – printemps – automne : 29 jours Eté : 4 semaines : 24 jours

Les ados 11-17 ans : Hiver – Printemps – automne et été : 4 semaines – 4 séjours organisés

Fermeture annuelle : petites vacances de fin d'année et à partir du 11 août 2023 jusqu'à rentrée scolaire.

Soit au total : 89 jours de fonctionnement en 2023

MJC Le Boulou	Accueil Ado	Accueil Mercredis	Accueil extrascolaire	TOTAL
	11-17 ans	6-10 ans	6-10 ans	6-17 ans
Activité en H/E/R	5 942	6 463	12 564	24 969
Nombre d'enfants accueillis	57	42	133	232
Budget	73 947,00€	37 200,00€	80 405,00€	211 752,00€
CCV Subvention	40 098,00€	32 097,00€	25 058,00€	99 477,00€
Autre aide CCV	2 184,00€ (hors intervention périsco + bonus CTG inclus)			2 184,00€
Coût par H/E/R	12,44€	8,85€	6,42€	8,48€
Coût CCV	54,23%	56,11%	31,14%	46,98%
Coût CCV par H/E/R	6,79€	4,97€	2,00€	3,98€

Interventions périscolaires : **11 768,00€ pour 470,15 heures de présence** en accueil périscolaire
190 enfants différents accueillis en accueil périscolaire des mercredis et extra-scolaires

Aide directe CCV (hors bonus CTG) : 98 577,75€

Le Centre de Loisirs associatif de Céret

Le Centre de Loisirs associatif de Céret a accueilli :

Les enfants de 3 – 5 ans et les 6 – 10 ans les mercredis (36) les vacances d'hiver-printemps-automne – fin d'année (8 jours) – été : juillet 18 jours / Août 20 jours soit au total 102 jours de fonctionnement en 2023

Centre associatif Céret	Accueil mercredis	Accueil extrascolaire	TOTAL
	3/5 et 6/10 ans	3/5 et 6/10 ans	3/10 ans
Activité en H/E/R	11 089	27142	38231
Nombre d'enfants accueillis	254	392	646
Budget	64 252,63€	154 347,72€	218 600,35€
CCV Subvention	20 266,30€	48 883,70€	69 950,00€
Autre aide CCV	9 051,37€	18 102,75€	27 154,12€
Coût par H/E/R	5,79€	5,69€	5,72€
Coût CCV	45,63%	43,27%	43,96%
Coût CCV par H/E/R	2,64€	2,46€	2,51€

Interventions périscolaires : **17 575,00€ pour 703 heures de présence** en accueil périscolaire
184 enfants accueillis. Aide directe CCV : 114 729,13€

Les axes du projet intercommunal de l'information jeunesse et le bilan des actions 2023

Proximité et itinérance

Au Collège Jean Amade

- Atelier « on en parle » tous les jeudis à la pause méridienne pour les 6ème et 5ème sur la 1ère heure et pour les 4ème et 3ème sur la 2ème heure. *Peu d'élèves sur le second groupe. Créneaux horaires à revoir.*

- Participation aux semaines santé d'avril et d'octobre avec plusieurs ateliers de présentation de l'IJ : présentation de l'Info Jeunes et de la thématique « prendre soin de soi » aux 6ème. Ateliers de prévention sur « l'identité numérique », pour les classes de 4ème.

- Les Informateurs Jeunesse ont participé à la journée des métiers de l'établissement : Présentation des métiers : Informateur Jeunesse et Directeur de Séjours Vacances et d'ACM.

Lycée Beausoleil

- Atelier « on en parle » tous les premiers mardis de chaque mois (début novembre 2023)

- Job dating avec la participation du Bij truck de Perpignan.

- Ateliers CV pour les classes de Terminales.

Lycée Déodat de Séverac

- Intervention lors de l'affichage des résultats du BAC, le 6 Juillet. Objectif : distribuer le nouveau guide logement de l'Info Jeunes aux lycéens qui ont eu leur bac.

- Intervention à la Maison des lycéens en décembre pour les fêtes de fin d'année : Distribution de capotes de verres ainsi que des kits de prévention avec préservatifs masculin et féminin.

Accueil du public sur l'antenne du Boulou

Baisse de fréquentation liée à :

- Horaires d'ouvertures limitées par rapport 2022 (nombre de jours)
- Formation du personnel
- Locaux non appropriés sur la période estivale
- Problèmes liés à la sécurité

Réflexion en cours pour une nouvelle approche en collaboration avec la commune.

Développement des réseaux et participation aux actions collectives

- Analyse du questionnaire santé (CCV et CCHV) de l'Info Jeunes et partage des résultats avec de partenaires locaux du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance de Céret CLSPD et du Contrat local de Santé CLS.

- Participation à la campagne de prévention de l'ARS #BonÉtéBonsRéflexes intervention au lac de St Jean Pla de Corts.

- Organisation de la Quinzaine du TAF avec la MLJ et Pole Emploi : consolidation du partenariat avec la mise en place d'ateliers sur 3 communes du Vallespi.

- Participation aux différentes réunions du Contrat local de Santé et à la semaine d'Information sur la Santé Mentale (SISM) : Réalisation d'une vidéo avec les jeunes sur la de stigmatisation des personnes atteintes de troubles mentaux.

Numérisation et partage de l'information

- Site internet Info Jeunes Vallespir
Création de 4 dossiers santé de la thématique « prendre soin de soi » : la santé mentale, sexualité, drogues, moi et les autres.

- Réseaux sociaux (facebook, instagram)
Augmentation de la fréquentation grâce à la multiplication des « posts ».

Sensibilisation et accès aux droits

- Achat de 6 nouveaux ordinateurs pour renouveler les points cyb des 2 Antennes de l'Info Jeunes.

Développement des réseaux et participation aux actions collectives

- Signature d'une convention pour mettre en place le dispositif « sac ados » de l'association Vacances Ouvertes, ce dispositif soutient financièrement les jeunes de 16 à 25 ans qui souhaitent réaliser un projet de voyage en toute autonomie et sécurité.
- Accompagnement du dispositif de l'aide au permis de conduire du le Conseil Départemental. Suivi des jeunes en formation BAFA financé par la CAF.
- Suivi des volontaires en service civique.

	STATISTIQUES RÉSEAUX												Total
	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUN	JULIET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	
Nombre de publication FACEBOOK	5	9	14	20	1	3	5	0	9	3	7	1	64
Nombre de story FACEBOOK	3	7	7	8	1	1	3	0	3	3	3	1	40
Nombre d'abonnés FACEBOOK													630
Nombre de membres	380	590	337	1408	79	438	354	0	618	881	524	43	6279
Nombre d'impressions	1228	3383	2251	2150	347	618	505	0	890	1212	750	190	11462
Nombre d'interaction	39	39	24	20	2	5	4	0	3	20	15	4	135
Nombre de publication INSTAGRAM	5	9	5	5	1	2	2	0	9	3	5	2	44
Nombre de story INSTAGRAM	5	7	7	8	3	1	3	0	3	1	3	1	42
Nombre d'abonnés INSTAGRAM													281
Nombre de membres	418	946	877	751	81	154	147	0	578	211	805	195	5229
Nombre d'impressions	675	1247	1593	1434	267	287	404	0	1259	594	1031	176	9007
Nombre d'interaction	40	50	65	64	5	8	14	0	21	28	64	21	380
TOTAL													
Publications													108
Vues													20405
Interaction													515

Doit être ajouté avec depuis au partage facebook

PERSPECTIVES 2024

- Le conseil communautaire est en cours de réflexion sur la pertinence de poursuivre ce partenariat associatif pour gérer des accueils de loisirs de mineurs : étude de reprise en régie.
- Accroître la fréquentation actuelle (baisse en 2023 de la fréquentation extra-scolaire) Mobiliser l'implication des familles.
- Projet de réaménagement des locaux et création d'un nouvelle espace jeunesse pour les + de 14 ans.

MARCHÉS PUBLICS

APPELS D'OFFRES



28

procédures de
marchés publics
lancées en 2023



dont **28** procédures
adaptées



1,8M

d'euros investis sur
le territoire par le
biais de la
commande publique

COMMANDE PUBLIQUE

La principale mission du service **marchés publics** est la gestion des achats et des contrats passés par la collectivité.

Il est chargé de garantir la conformité des procédures de passation de marchés avec la législation en vigueur, d'assurer la transparence et l'égalité de traitement des candidats, et de veiller à la bonne utilisation des deniers publics. Ce service coordonne la rédaction des appels d'offres, l'analyse des candidatures et des offres, et la notification des marchés aux titulaires retenus. De plus, il assure le suivi administratif et financier des marchés, contribuant ainsi à l'efficacité et à la qualité des services rendus aux citoyens.

MARCHÉS PUBLICS INSTRUMENTÉS EN 2023 PAR LE SERVICE

Marchés de fournitures et de services :

Acquisition de matériels informatiques / prestations de services de télécommunication / prestations de services juridiques / acquisition de vélos à assistance électrique / acquisition d'un camion tribenne / évaluation à mi-parcours du PCAET de la CCV / insertion sociale et professionnelle dans le cadre d'une activité économique de ramassage des encombrants en Vallespir / études sur l'accompagnement à l'organisation des déplacements des employés en ZAE.

Marchés de travaux :

Construction d'un local de rangement pour le service Enfance Jeunesse à Céret/
Travaux de rénovation et requalification durable du Chalet de l'Albère /
Réhabilitation de la Place du Souvenir à Le Boulou / Réfection de trottoirs à la Cabanasse de Reynès.

VERS UN PROCESSUS D'ACQUISITION PLUS DURABLE :

La Communauté de Communes du Vallespir manifeste une volonté de s'engager dans une démarche d'achat durable, notamment lors du renouvellement du parc d'ordinateurs portables, privilégiant l'acquisition d'ordinateurs reconditionnés. Cette démarche s'inscrit dans une politique de développement durable visant à réduire l'empreinte écologique de ses activités tout en optimisant les ressources financières. Cette initiative permet également de sensibiliser les agents et la population locale aux enjeux environnementaux tout en assurant l'accès à du matériel informatique performant et durable.

HAUSSE DES PRIX

La commande publique est directement impactée par la flambée des prix, désormais les acheteurs publics ont :

1/ L'obligation de prévoir des prix révisibles, notamment lorsque les matières premières sont directement impactées par la fluctuation des prix (denrées alimentaires, énergie, travaux, etc.) et ce, afin de permettre une relation équilibrée entre l'acheteur et le fournisseur, notamment lorsqu'il s'agit de contrat de longue durée.

2/ La possibilité de modifier les conditions des contrats, notamment la quantité ou le périmètre de la prestation ou l'aménagement des conditions et les délais de réalisation afin de pallier aux difficultés provoquées par le contexte actuel. Les acheteurs sont malgré tout incités à vérifier la réalité et la sincérité des justificatifs apportés par le titulaire pour éviter de payer des sommes qui n'ont aucun lien avec les circonstances imprévisibles ou dont la réalité ne serait pas objectivement justifiée.

3/ L'incitation à geler les pénalités contractuelles, notamment pour retard, lorsque le titulaire est dans l'impossibilité de s'approvisionner dans des conditions normales.

PERSPECTIVES 2024

- Élaboration d'un guide interne de la commande publique à destination des différents services, partie prenante de l'achat
- Réflexion autour du transfert obligatoire de la compétence eau et assainissement à compter du 1er janvier 2026
- Poursuite de la mutualisation des achats avec les communes membres de l'EPCI

Espace France Services

Vallespir Céret



3281

demandes traitées



+ 16,84%

de demandes par rapport à 2022



13,8

entretiens par jour d'ouverture

MAISON FRANCE SERVICES

La Maison France Service est ouverte depuis le 15/12/2021, et est située dans les locaux de la résidence administrative rue Simon Batlle.

Elle accueille du lundi au vendredi de 9h à 12h à Céret, les mardi, jeudi et vendredi de 13h30 à 16h30, sur rendez-vous ou en accès libre.

Demandes et fréquentation de la Maison France Services à Céret en 2023

En 2023 France service poursuit son développement et voit sa fréquentation augmentée

3 281 demandes traitées ont été traitées en 2023, soit une augmentation de 16,84 % par rapport à 2022. 13.8 entretiens sont réalisés par jour d'ouverture.

Le présentiel est le mode le plus fréquent et représente 85,64 % des demandes traitées.

En moyenne, les accompagnements durent entre 10 et 20 minutes.



Répartitions des usagers par communes en 2023

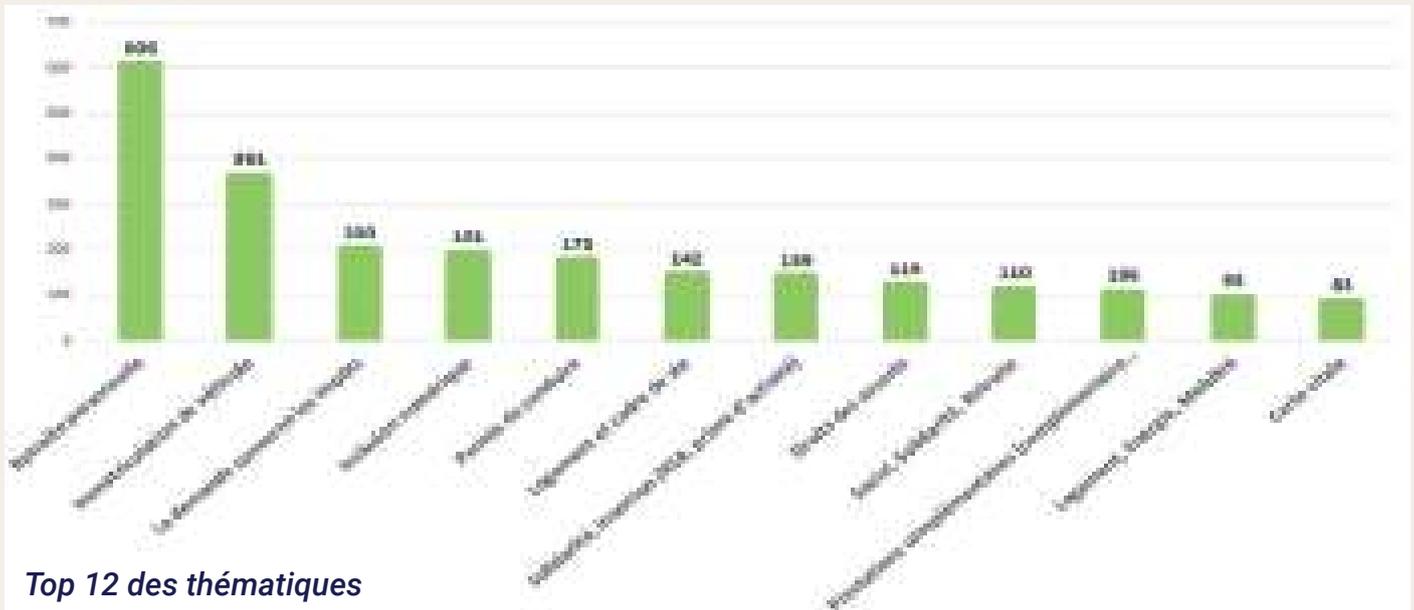
Évolution du nombre d'usagers par commune sur 3 ans

Communes	Nombre d'usagers en 2021	Nombre d'usagers en 2022	Nombre d'usagers en 2023
Céret	883	1602	1834
Le Boulou	145	371	345
Mourennes	132	143	162
Raynès	48	78	80
St Jean Pla de Cortès	33	65	71
Le Perthus	11	24	14
Taillet	6	6	10
Vivès	0	0	6
Les Cluses	9	0	0
L'Albiac	0	2	1

Partenaires privés

Partenaire	Nbre de demandes	Taux
L'assurance retraite (CNAV)	655	24%
Le ministère de l'Intérieur (ANTS)	620	21.99%
L'assurance maladie (CNAM)	491	17.99%
La caisse d'allocation familiale (CAF)	321	11.76%
La MSA	290	10.63%
La direction générale des finances publiques (DGFIP)	226	8.28%
Point Justice	106	3.88%
France Travail	17	0.62%
Cheque énergie	1	0.04%
La Poste	1	0.04%
France renov	1	0.04%

> 23.1 % concerne des usagers hors territoire CCV



Participation des agents à aux première rencontres régionales France Service à Toulouse



Participation de l'ensemble agents à une formation continue sur l'ensemble des partenaires



PERSPECTIVES 2024

- Réaménagement et agrandissement de l'espace France services pour mieux accueillir les usagers et assurer la sécurité des agents d'accueil.



7

actions de
prévention grand
public organisées
sur le territoire de la
CCV



471

personnes touchées
directement par ces
actions



4

participations à des
appels à projets
dont 3 ont aboutis

CONTRAT LOCAL DE SANTÉ

Le Contrat Local de Santé (CLS) est l'instrument d'animation territoriale des politiques publiques de santé. Il permet de consolider le partenariat local sur les questions de santé permettant de répondre aux enjeux prioritaires de santé du territoire et de soutenir des dynamiques locales. Ces contrats participent à la réduction des inégalités territoriales et sociales de santé (ISTS) en agissant sur les déterminants de la santé.

Le CLS "Ma santé en Vallespir" a été signé en décembre 2022 par les Communauté de Communes du Vallespir et du Haut Vallespir, l'Agence Régionale de Santé Occitanie et le Conseil départemental des Pyrénées-Orientales.

LES FAITS MARQUANT DES 2023 :

Faciliter l'accès aux soins

En soutenant l'organisation des soignants libéraux en "Communauté Professionnelles Territoriale de Santé" (CPTS). Elle permet le regroupement et l'organisation des acteurs de santé entre eux pour améliorer la coordination et favoriser une meilleure accessibilité aux soins.

En soutenant l'émergence du Centre de Santé Municipal de Céret et l'adhésion au GIP (Groupement d'Intérêt Public) "Ma santé ma Région".

En réalisant un livret de présentation du territoire à l'attention des futurs médecins et en se mobilisant sur le forum des internes de médecine à Montpellier.

En accompagnant des conventionnement CCAS/CPAM/ CARSAT pour faciliter les accès en proximité entre les acteurs de terrain et les usagers et ainsi fluidifier les parcours de l'accès aux droits.

Prévention et la promotion de la santé :

Organisation d'une soirée d'information sur l'évolution des dépistages et la vaccination pour les soignants par le Centre Régional des Dépistages des Cancers (CRCDC-OC), près de 50 soignants ont assisté à ce temps de présentation et d'échange.



“Semaine Européenne de la Vaccination” en avril, le camion de vaccination du Centre Hospitalier de Perpignan s'est déplacé jusqu'à nous sur Céret à la place Henri Guitard, afin de proposer information et vaccination à tout âge. Près de 20 personnes sont venues se faire vacciner.



En juin, co-animation d'un atelier “autopalpation” pour les femmes en entreprises avec le Centre Régional des Dépistages des Cancers.

En juillet, camion de prévention sur les risques de l'été “bon été bons réflexes” au lac de Saint-Jean Pla de Corts, à l'attention des enfants et des familles. 90 personnes enfants et adultes ont bénéficié d'une sensibilisation aux risques liés à la période estivale.



Envoyé en préfecture le 07/11/2024

Reçu en préfecture le 07/11/2024

Publié le

ID : 066-216600494-20241023-RAPPORT2023-DE

Berser
Levrault

En septembre, participation à l'organisation en accueillant un camion-atelier de cuisine locale à bas coût avec proposition de recettes. Partenariat réalisé avec l'association de la banque alimentaire. Organisation également d'un atelier à destination des familles, animé par une diététicienne sur la question des “sucres cachés” dans l'alimentation au quotidien.



En octobre, co-organisation d'une Journée “santé femme” à la clinique du Vallespir en partenariat avec la clinique, la CPAM et avec une sage-femme libérale. Tous les créneaux ont été pourvus.



Concernant la santé mentale :

En cours d'année, le Conseil Local de Santé Mentale (CLSM) "Ma santé en Vallespir" a été créé pour un meilleur accès aux soins, pour travailler la destigmatisation et favoriser l'insertion des usagers de la psychiatrie dans la ville. En parallèle, le CLSM et ses partenaires a développé des consultations avancées sur tout le territoire.

Organisation de la première formation de prévention du suicide "sentinelle" pour les acteurs de terrain en contact avec les usagers au CSMR "Le Vallespir" à Le Boulou, 21 personnes ont suivi cette formation.

En octobre, a eu lieu les "Semaines d'Information de la Santé Mentale", avec au programme une pièce de théâtre "cabaret Saint Alban-psy show" et l'organisation de la première assemblée plénière du CLSM ouverte au grand public à Céret.



Toujours en octobre, la première réalisation de l'association "Cami Calent Catala", des usagers de la psychiatrie, des soignants et des élus, dans le but de favoriser les échanges entre acteurs, d'aborder la destigmatisation et l'activité physique à travers une action commune.



Participation à la réponse à l'appel projet FIOP en vue de la création d'une équipe mobile prévention et de gestion de crise dédiée au territoire du Vallespir.

Co-organisation des deux premières journées de prévention et d'information en santé mentale avec l'Hôpital de jour / Centre Médico Psychologique de Céret.

Santé et environnement :

En début d'année, organisation d'une sensibilisation des élus et des habitants au radon, animation réalisée par l'ARS Occitanie. S'en est suivi l'organisation d'un marché commun sur les 2 Communautés de Communes afin de réaliser la dosimétrie radon dans tous les Établissements Recevant du Publics (ERP), gérés par les collectivités.

Co-organisation de deux journées de sensibilisation des équipes petite enfance et des parents à la question de la qualité de l'air intérieur (Mutualité française) à Le Boulou et Céret.

Organisation de 2 actions de prévention du moustique tigre avec une intervention de l'association "les p'tits débrouillards", en déchetterie et service technique à Le Boulou et Céret.

Perte d'autonomie :

Mise en place de l'articulation des ateliers à destination des seniors et inscription dans les parcours de soins.
Avec la création d'une cartographie et d'une planification annuelle à l'attention des partenaires et des acteurs du parcours de soin.

Visibilité et visibilité de l'offre :

Réalisation d'un annuaire santé du territoire co-construit avec un prestataire.
Réalisation du cahier des charges du futur site internet santé en Vallespir, recensant l'ensemble des actions et les acteurs du territoire.

PERSPECTIVES 2024

- Organisation de campagnes de mesure du radon dans les établissements recevant du public (ERP) et auprès du grand public en lien avec le prestataire.
- Participation au dépôt de candidature du "Médicobus", pour favoriser le "aller vers" et l'accès à un médecin traitant pour tous.
- Poursuivre le soutien à l'ouverture du Centre Médical de Céret.
- Création d'un site internet santé en Vallespir pour une meilleure visibilité des actions et des acteurs du territoire.
- Mise en route de la "Médiation santé sport" l'accès à l'activité physique et à la santé pour les publics en situation de précarité.
- Poursuivre le développement de l'offre de consultation sur le territoire en renforçant les partenariats initiés avec le Centre Hospitalier de Perpignan, de Thuir notamment.
- Poursuivre les actions de prévention favorables aux changements de comportements et à la promotion de la santé, notamment sur les publics jeunes, le dépistage des cancers et la lutte contre les addictions sur le territoire.



+ de 50

applications Web
Cartographiques
sont mises à dispo-
sition des agents la
CCV



31 247

parcelles
cadastrales mises à
jour chaque année
sur le territoire de la
CCV



91%

de la surface du
territoire n'est pas
artificialisée en
2021

SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

Ce service est mutualisé avec la Communauté de
communes du Haut Vallespir.

Il assure un support aux services de la CCV dans la
gestion de leur données géographiques, création de
cartes, acquisition de données, création d'applications
cartographique Web ou mobile.

RETOUR SUR QUELQUES PROJETS DE 2023 :

Suivi du déploiement des colonnes déchets :

Cartographie mobile du déploiement des nouvelles
colonnes

Mesure des zones de desserte

Mise en place d'une carte interactive accessible aux
usagers sur le site internet de la CCV / les réseaux
sociaux.

Développement d'une application de consultation des données de cadastre solaire :

Dans le cadre des études en faveur de la transition
énergétique du Vallespir, le service a intégré les données
du potentiel de production solaire sur toutes les toitures/
parkings du territoire. Ainsi le prestataire qui dispense
les permanences d'aide à l'amélioration de l'habitat, peut
en un clic disposer de données chiffrées concernant
le potentiel de production photovoltaïque, le temps de
retour sur investissement, le coût de raccordement sur le
réseau pour la revente...

Lancement de l'inventaire des ZAE :

La loi Climat et Résilience oblige les collectivités à réaliser un inventaire exhaustif de l'occupation des zones d'activités. Le service SIG a accompagné le service développement économique dans la spécification de ces besoins dans le cadre de cette étude.

Montée de version des outils SIG intercommunautaires :

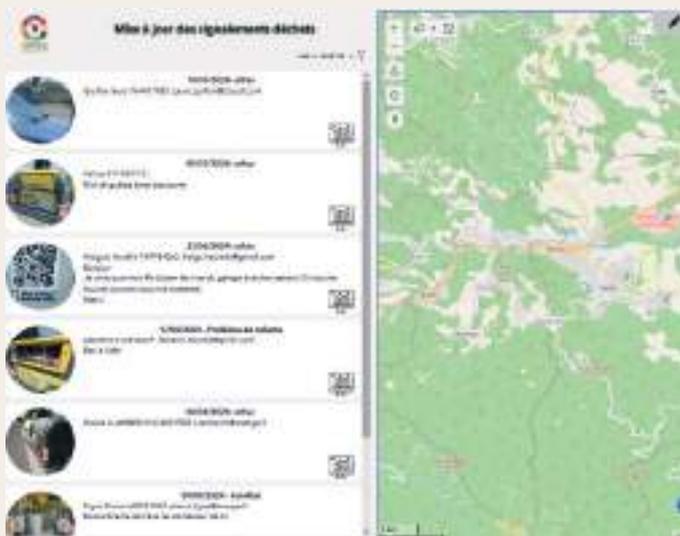
Fin 2023, la plateforme SIG a été mise à jour afin d'offrir un éventail d'application toujours plus performantes aux services des 2 communautés de communes.

Mise aux normes des DU :

Le service a accompagné la commune de Reynès dans la mise aux normes et la publication de son document d'urbanisme sur le géoportail national de l'urbanisme.

Développement d'une application ZAN :

Afin de mesurer la consommation d'espaces naturels, agricoles ou forestiers, le service a récolté les données disponibles et les a intégrés au sein d'une application cartographique permettant d'évaluer différents scénarios de développement raisonné du territoire.



PERSPECTIVES 2024

- Ouverture aux usagers :
 - Déclaration et suivi d'incidents déchets
 - Déclaration et suivi des nids de frelons
- Suivi voirie CCV
- Organisation de la Journée Professionnelle de Acteurs du SIG 66 à la Maison de l'Eau et de la Méditerranée au Boulou
- Suivi du taux de remplissage et des incidents sur les colonnes
- Accompagner les élus dans le cercle du zéro artificialisation des sols.



18

disciplines enseignées



5

ateliers dispensés



277

élèves inscrits sur les deux communautés de communes

ÉCOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE

L'école de musique intercommunale est une école de musique qui propose une grande variété d'enseignements : instruments à vents, à cordes, piano, percussions, instruments amplifiés, chant, musique catalane... Un jardin musical et un éveil musical sont proposés aux plus jeunes dans les différents lieux des communautés de communes du Vallespir et du Haut-Vallespir

Effectif de l'école à la rentrée scolaire 2023

DISCIPLINE	HAUT VALLESPIR	VALLESPIR
Piano	38	40
Chant	3	14
Trompette	12	13
Trombone	8	7
Batterie	13	33
Percussions	-	6
Saxophone	5	9
Clarinette	-	2
Guitare classique	6	20
Guitare Électrique	-	3
Éveil	2	4
Instruments traditionnels	6	3
Violon	3	9
Alto	-	1
Violoncelle	-	7
Flûte	3	6
TOTAL	99	178

Au total 18 disciplines sont enseignées entre les deux communautés musicales.

5 ateliers sont également dispensés :

- > 2 ensembles de violoncelles, violons et guitare : 1er cycle et 2ième cycle : 1 répétition /mois
- > Atelier musique actuelle : 8 élèves répétition hebdomadaire
- > Batucada (ensemble de percussions) : répétition hebdomadaire
- > Orchestre d'harmonie + pianistes : répétition chaque 15 jours
- > Atelier chant : répétition hebdomadaire

Activités de l'EMV

Mercredi 15 février 2023 : Journée découverte des percussions au musée de la musique de Céret

Mercredi 8 Mars 2023 : conférence sur les cloches au musée Music de Céret

Samedi 8 Avril 2023 : concert au château d'Aubiry à Céret pour les fêtes de Pâques

Dimanche 16 avril 2023 : concert au stade Fondecave de Céret pour la dernière journée des phases qualificatives du Céret Sportif

Semaine du 17 au 21 avril 2023 : présentation des instruments dans les écoles primaires de Céret

Jeudi 21 avril 2023 : audition des classes de flûte, violon et violoncelle

Mercredi 17 mai 2023 : conférence concert au musée de la musique de Céret avec le groupe de musique Serr/Sere d'Egypte

Samedi 3 juin 2023 : concert à l'occasion du Printemps de Palalda

Lundi 5 juin 2023 : audition de guitare au Musée Music de Céret

Mercredi 21 juin 2023 : portes ouvertes de l'école de musique en journée et 2 concerts à la salle de l'Union de Céret en soirée

Jeudi 16 novembre 2023 : concert à Montpellier avec Ibrahim Maalouf

Vendredi 8 décembre 2023 : concert pour les illuminations de Céret

Dimanche 10 décembre 2023 : participation de la batucada au marché de Noël de Maureillas

Mercredi 13 décembre 2023 : concert des élèves des classes de musique traditionnelle au musée d'art moderne de Céret.

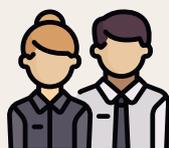
PERSPECTIVES 2024

- Développement de l'enseignement des instruments catalans pour asseoir l'identité de l'École de Musique du Vallespir.
- Création d'une comédie musicale et 3 spectacles de fin d'année scolaire, à Saint Jean Pla de Corts, Prats de Mollo et Céret.



62

vidéos réalisées
durant l'année



2 agents

composent le
service



2

mag réalisés au
cours de l'année
2023

COMMUNICATION

En 2023, le service communication de la Communauté de Communes du Vallespir a apporté son expertise et ses compétences au service de l'ensemble des pôles de compétences de la structure, assurant la conception, la production et la diffusion de supports de communication pour promouvoir les actions et projets du territoire. Voici un bilan non exhaustif des missions accomplies par le service.

SERVICE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Vall-Up Week-End 2023

- **Plan de communication** : Élaboration et mise en œuvre d'une stratégie de communication complète pour cet événement entrepreneurial.
- **Création de contenus vidéos** : Réalisation de mini-vidéos destinées aux réseaux sociaux, incluant des teasers d'annonce ainsi qu'un «after movie» pour récapituler l'événement.
- **Création graphique** : Réalisation et conception de l'affiche officielle et des différents supports pour les réseaux sociaux.



Forum «Osez l'Entreprise»

- **Co-organisation** : Conception et mise en œuvre du plan de communication pour ce forum co-organisé avec le service économique d'Albère Côte Vermeille.

Valorisation des missions du Conseiller Numérique :

- **Mini-vidéos** : Production de vidéos mettant en avant les missions du conseiller numérique des entreprises, destinées à sensibiliser et informer les acteurs économiques.

Trophées de l'Économie - 1ère édition

- **Plan de communication** : Conception et exécution de la communication globale pour cet événement inédit.
- **Supports visuels et vidéos** : Réalisation de petites vidéos promotionnelles et teasers, ainsi que la création graphique de l'affiche et de tous les supports de communication (affiches, bannières, formats numériques).



SERVICE GESTION ET VALORISATION DES DÉCHETS

Nouveau Mode de Collecte en Apport Volontaire

- **Plan de communication** : Création et déploiement d'une campagne de sensibilisation pour la mise en place du nouveau système de collecte sur tout le territoire.



Rencontres Inter-Entreprises

- **Plan de communication** : Réalisation de deux plans de communication pour ces rencontres, destinées à fédérer et renforcer le réseau des entreprises du Vallespir et du département.



Vente de composteurs

- **Communication promotionnelle** : Réalisation et exécution d'une campagne spécifique pour encourager l'achat de composteurs par les habitants, en mettant en avant les bénéfices environnementaux.



Envoyé en préfecture le 07/11/2024

Reçu en préfecture le 07/11/2024

Publié le

ID : 066-216600494-20241023-RAPPORT2023-DE

Berser
Levrault

SERVICE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Cadastre Solaire et Thermographie Aérienne

- **Permanences d'information** : Création et diffusion du plan de communication pour informer la population sur la mise en place de permanences pour ces services innovants liés à la transition énergétique.

Festival #ARAVIA

- **Plan de communication** : Réalisation et diffusion de huit mini-vidéos ainsi qu'un after movie pour promouvoir et résumer ce festival.



Envoyé en préfecture le 07/11/2024

Reçu en préfecture le 07/11/2024

Publié le

ID : 066-216600494-20241023-RAPPORT2023-DE

Berser
Levrault

Guide et chemins de randonnées

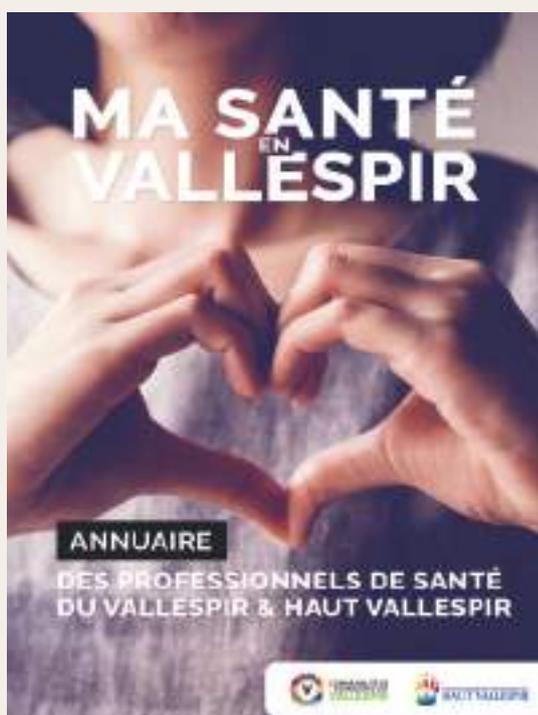
- **Refonte graphique** : Modernisation totale du graphisme et du format du guide des chemins de randonnée afin de rendre le territoire plus attractif pour les randonneurs.



CONTRAT LOCAL DE SANTÉ (CLS)

Annuaire des professionnels de santé

- **Conception** : Élaboration d'un annuaire regroupant les professionnels de santé présents sur l'ensemble de la vallée du Vallespir.



Brochure promotionnelle

- **Attraction de nouveaux professionnels** : Réalisation d'une brochure mettant en avant les atouts du territoire afin de séduire de nouveaux professionnels de la santé pour qu'ils s'installent dans la région.



SERVICE D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE (SIG)

Cartes interactives

- Collaboration étroite avec le service SIG pour la création de cartes interactives et dynamiques, facilitant l'accès à l'information géographique pour les habitants et les acteurs du territoire.

RÉDACTION ET MISE EN PAGE DES VALLESPIR MAG

- Le service communication a rédigé et mis en page de éditions du magazine Vallespir Mag, destiné à informer les habitants sur les actions et événements du territoire.



PRODUCTION INTERNE DES SUPPORTS DE COMMUNICATION

Le service communication réalise en interne l'ensemble des supports de communication pour tous les services de la Communauté de Communes, externalisant uniquement les missions d'impression.

En 2023, le service communication a joué un rôle essentiel dans la valorisation et la promotion des projets et services de la Communauté de Communes du Vallespir, en assurant une communication cohérente, dynamique et adaptée à chaque secteur.

PERSPECTIVES 2024

- Refonte globale du site web CCV et nouveau site web Vall-Up.
- Création logo CLS.
- Création logo et site web Contrat Local de Santé.
- Réalisation portraits d'entreprises et agriculteurs (+/- 40 vidéos).
- Création campagne de communication à grande échelle catalogue sud.
- Création et mise en place de la communication graphique des déchetteries Céret le Boulou en lien avec la mise en place des nouvelle REP.

Envoyé en préfecture le 07/11/2024

Reçu en préfecture le 07/11/2024

Publié le

ID : 066-216600494-20241023-RAPPORT2023-DE

Berger
Levrault

ÉCOLE DE MUSIQUE

After Movie du concert au Zenith de Montpellier

- **Vidéo promotionnelle** : Réalisation d'une vidéo after movie du concert de l'École de Musique au Zénith de Montpellier, avec la participation de l'artiste Ibrahim Maalouf.

Envoyé en préfecture le 07/11/2024

Reçu en préfecture le 07/11/2024

Publié le

Berser
Levraut

ID : 066-216600494-20241023-RAPPORT2023-DE



COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES DU
VALLESPİR

2 Avenue du Vallespir
66400 Céret

04 68 87 69 05

accueil@vallespir.com



www.vallespir.com